



# Le Sainte-Maure

Directeur de publication : Christian Barillet - Rédacteur en chef : Philippe Terrassin  
Rédaction : Services municipaux - Conception : Caroline Auzanneau  
Photographies : Photothèque de la mairie - Imprimerie : Baugé à Descartes  
Périodique semestriel gratuit - Imprimé sur du papier 100% recyclé

> Journal d'informations municipales

Septembre 2011

## Souriez !



Une soixantaine de commerçants de Sainte-Maure de Touraine participent à la grande opération de promotion du commerce en centre-ville (lire en page 6).

## Bienvenue au Village de Noël !

Entrez et découvrez la féerie de ruelles commerçantes du centre-ville quelques jours avant les fêtes : des chalets, des sapins, des lampions, des chants...

Un marché couvert, du vin chaud (à consommer avec modération), des fouasses...

Le bruit feutré des pas dans la neige...

Des promenades en calèche...

Au pied d'un sapin géant, des rires d'enfants, des cadeaux à offrir...

Une boîte aux lettres pour envoyer sa liste de souhaits...

Il se chuchote même que le Père Noël pourrait être présent !

Samedi 3 et dimanche 4 décembre, la ville se pare de mille merveilles pour accueillir petits et grands.

Venez en famille à la rencontre des animateurs et commerçants !

## Une visite s'impose !



Interactif, clair et pratique... le site Internet de la ville contient de nombreuses informations :

travaux en cours, documents d'urbanisme, menus des repas servis à la cantine, coordonnées des entreprises, plan de la ville... De quoi patienter entre deux parutions de votre journal communal !

Vous êtes vous inscrit aux lettres d'information spéciales travaux, cinéma ou mensuelles ? Pour ce faire, rendez-vous sur **la page d'accueil**.

[www.sainte-maure-de-touraine.fr](http://www.sainte-maure-de-touraine.fr)

**Attention !** Certains internautes ont signalé un mauvais affichage sur leur écran : cela est dû à une version trop ancienne de leur navigateur Internet. Une simple mise à jour du navigateur et tout rentre dans l'ordre ! En cas de difficultés, contacter le service communication : 02 47 65 36 96.

## 23 septembre : fête de la gastronomie

S'appuyant sur l'inscription du « repas gastronomique des français » au patrimoine mondial de l'UNESCO, le ministère du tourisme a décidé d'instituer une journée de la gastronomie qui se tiendra chaque année le 23 septembre, premier jour de l'automne. Relayant une

proposition du syndicat des marchés de France en Touraine, la commune, en partenariat avec la « Coordination Terroir de Sainte-Maure de Touraine » a décidé de s'associer à cette initiative dès cette année. Ce jour-là, un stand sera installé sur le marché, face à la mairie, et vous pourrez :

- y déguster une soupe (thème de la journée) préparée par une équipe de

bénévoles cuisiniers.

- emporter la recette et recevoir une choppe offerte par le syndicat des marchés.
- y déguster des toasts « pomme et fromage ».

Fière de son image dans la gastronomie française, Sainte-Maure de Touraine n'a pas manqué de monter en tête de ce nouveau train festif.



Le mot du maire

## Pérenniser l'œuvre de Robert Guignard

Dans les années 80, Robert Guignard a su donner du sens au développement de la commune et notre engagement en 2001 s'est volontairement inscrit dans la continuité de cette période. Le Plan de développement global faisait écho au contrat Villes Moyennes de 1976. Le PLU de 2005 s'est bâti sur le POS de 1982. Un autre projet de continuité revient sur la scène communale aujourd'hui : le plan d'eau. Dernier grand projet de Robert Guignard, les Sainte-Mauriens y sont très attachés. Les lois sur la protection de l'environnement

de ces dernières années, liées à l'engagement de la France pour l'Europe, nous obligent à rétablir la continuité de l'écoulement des rivières. La Manse traverse le plan d'eau et cela ne sera plus possible. Plusieurs adaptations sont envisagées et le conseil municipal a décidé à l'unanimité, le 4 juillet, d'engager un large débat avec la population sur cette question avec l'appui du syndicat de la Manse. Ce projet s'inscrit dans les priorités du plan d'action de l'Agenda 21 voté, aussi à l'unanimité, lors du même conseil municipal. Ce journal

y consacre un large espace comme à l'amélioration des déplacements doux, notre thème de l'année 2011.

Je salue à nouveau la mobilisation, la dynamique, l'intelligence qui se manifestent autour de nos projets et qui contribuent à donner à Sainte-Maure de Touraine l'image d'une commune en pointe.

La lecture du « Sainte Maure » montre que cette rentrée s'annonce riche et intense. A chacun, je la souhaite très agréable après ces vacances.

Christian Barillet

Un problème, une idée, une question ?  
**ECOUTE CITOYENS**



02 47 65 40 12  
[secretariat@sainte-maure-de-touraine.fr](mailto:secretariat@sainte-maure-de-touraine.fr)

## 2 > Développement durable

### AGENDA 21 COMMUNAL

La municipalité a fait du développement durable l'une de ses priorités. Après deux années de réflexion et d'échanges qui ont largement mobilisé les élus, les associations, les habitants, la rédaction de l'agenda 21, pièce maîtresse de cet engagement politique, arrive à son terme avec le « plan d'actions ». Finalisé le 24 juin par le comité de suivi, il a été approuvé à l'unanimité, le 4 juillet, par le conseil municipal. Explications...

## Un plan d'actions pour l'avenir

Ce travail d'élaboration a été riche en idées, débats, rencontres. Même si la démarche s'est avérée longue et un peu complexe, elle a permis de mieux connaître les aspirations des Saintes-Mauriens et d'identifier les actions prioritaires pour notre territoire.

Au total, ce ne sont pas moins de 96 actions concrètes qui ont été retenues.

Beaucoup concernent la révision à venir du Plan Local d'Urbanisme : elles auront donc un impact sur le développement de la ville. D'autres encore visent à conserver la densité et la richesse du tissu commercial et artisanal de notre commune. Enfin, certaines actions ont pour objectif la réduction des inégalités sociales (20% au moins de logements sociaux dans toutes nos

nouvelles opérations d'aménagement) et à favoriser le « vivre ensemble ».

Le « mieux-vivre ensemble » est le thème que nous avons d'ailleurs retenu pour notre prochaine semaine du développement durable.

Vous pouvez retrouver toutes les actions retenues sur le site Internet de la commune, rubrique « S'engager pour demain ».



Près de dix réunions publiques ont eu lieu au cours des deux ans d'élaboration du document

## Comment mettre en oeuvre 96 actions ?

Tout d'abord, il est bon de savoir que beaucoup des ces actions, du fait de leur pertinence, ont déjà été engagées au cours de l'étude de l'Agenda 21. Pour certaines, le diagnostic a permis de formaliser des démarches en les orientant davantage sur le développement durable. C'est le cas par exemple de l'appel d'offre avec l'exigence de qualité dans la restauration scolaire : repas avec 80% de produits frais, recours préférentiel aux produits régionaux et de saison, menus composés de produits biologiques une fois par semaine, sensibilisation des enfants sur l'équilibre alimentaire, etc. Il était très important d'intégrer

les propositions de la population au programme de l'agenda 21. Par exemple : au cours d'une réunion où les questions de lien social et d'espace public étaient débattues, une personne a émis l'idée de « réaliser une piste de danse au parc Robert Guignard ». Elle a été retenue d'autant qu'elle avait déjà fait l'objet de discussion avec l'association de danse de salon (DRSM). Elle se concrétisera par sa construction en 2012 et la signature de conventions entre la ville et les associations pour une mise à disposition gratuite en contrepartie d'animations publiques (bal de la Saint-Jean avec les associations de quartiers, bal du 14 juillet avec les pompiers et les

associations de danses...).

Un autre exemple : nombreux sont les agriculteurs à avoir fait le déplacement lors des réunions, avec souvent en toile de fond une légitime inquiétude : la ville grignote peu à peu des terres agricoles. Cette idée rejoignant parfaitement les préconisations issues des lois des Grenelles de l'environnement, nous avons par conséquent inscrit dans le programme d'actions de notre agenda 21 le principe suivant : dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, nous nous engageons à réduire la surface des zones constructibles.

### Ce sont elles qui en parlent le mieux !

Habitant à Sainte-Maure depuis 2004, **Nicole Isoard** a apprécié de participer à deux de ces ateliers, non seulement parce qu'elle a pu donner son point de vue sur la manière dont elle appréhende la vie ici, mais aussi pour rencontrer de nouvelles personnes. Pour Nicole, « le principe est bon car ce type de consultation permet de tenir compte des réalités des habitants. Dommage que les personnes y participent peu, surtout celles concernées par le sujet ».

Membre du comité de pilotage et agent de la commune au service espaces verts, **Corinne Chaffenet** a trouvé que le fait d'intégrer des agents municipaux dans le comité de pilotage de l'agenda 21 était intéressant. En effet, « ceux-ci font souvent office de relais avec la population qui n'hésite pas à les questionner ». Participer aux débats permet de mieux comprendre certains choix politiques. Parmi les points à améliorer, Corinne cite volontiers la longueur de la phase d'élaboration, qui peut parfois donner l'impression que les actions débattues seront tardivement mises en place.

**Carole Baisson et Sandra Roy**, commerçantes et habitantes de Sainte-Maure ont assisté à une réunion où il leur a été demandé de faire des propositions d'actions pour répondre à l'enjeu de maintien du commerce à Sainte-Maure de Touraine [un des 8 enjeux retenus dans l'agenda 21]. Elles ont trouvé cette démarche « constructive ». La configuration de la réunion permettait en effet d'échanger avec différents corps de métiers (présence d'artisans, d'agriculteurs) qui n'avaient pas forcément le même point de vue. « Le plus dur était de trouver des solutions pour répondre à l'enjeu car rien ne peut se décréter dans ce domaine ».

**Anne-Marie Peurichard**, qui a participé à trois ateliers, déplore aussi qu'il y ait eu si peu de monde. Elle souligne également l'intérêt de la démarche de consultation qui permet de dire ce que l'on ressent, de faire part de ses idées, en espérant précise-t-elle, « qu'elles soient ensuite mises en pratique ». Elle a également apprécié l'échange de points de vue avec des personnes d'horizons variés.



Si tu vas à Rio... en 2012 ? D'une certaine manière, nous irons à Rio en 2012 (et pas uniquement en chantant Henri Salvador !) car du 4 au 6 juin cette ville accueillera un très grand sommet mondial marquant le 20<sup>ème</sup> anniversaire du sommet de 1992 qui instituait le développement durable et « l'agenda pour le 21<sup>ème</sup> siècle » et qui organisait un nouveau modèle de développement pour sauver la planète. Notre commune peut s'enorgueillir de s'être engagée tôt dans ce mouvement qu'aujourd'hui l'Europe et la France (avec le Grenelle de l'environnement) considèrent comme une priorité politique haute. Il apparaît comme incontournable que les collectivités locales qui ne se sont pas engagées dans cette démarche devront le faire maintenant. Celles qui ont pris cette initiative dès le début auront un temps d'avance pour affronter l'avenir. Même si nous ne prenons pas l'avion en 2012 pour Rio, nous serons très mobilisés autour de ce sommet mondial.

Christian Barillet,  
maire de Sainte-Maure de Touraine



A travers le projet d'Agenda 21, nous avons appris à mieux communiquer entre divers acteurs de la vie locale : les citoyens, les élus, les agents administratifs et techniques. Cela peut paraître banal, voire naïf, mais en fait la complexité de la gestion et la rareté des moyens financiers ont partout pour incidence de faire se replier sur soi les différents échelons de la vie locale. La vraie révolution de l'agenda, celle qu'il faudra préserver et développer dans les années à venir aura été ce regroupement qui seul permet de mieux concevoir et de mieux s'approprier les projets et l'avenir.

Anne Denis,  
adjoite au développement durable

Le  
saviez-  
vous ?

La méthode d'une étude d'agenda 21 consiste à faire un diagnostic du territoire en s'appuyant sur une large concertation.

C'est surtout ce dernier point qui fait la différence afin que la politique nouvelle qui en découle soit l'affaire de tous. En effet une démarche de développement durable implique de prendre en compte l'avis des habitants et des acteurs socio-économiques qui sont, chacun dans leur domaine, porteurs d'idées, d'expériences, d'expertise. Au total, ce sont plus de 200 personnes qui ont participé à des rencontres, ou ont répondu à un questionnaire. A chaque séance, les participants ont formulé leur avis, proposé des actions concrètes, sur ce qui sera important de mettre en place demain à Sainte-Maure de Touraine.

LGV



Claude Raboin est le maire adjoint chargé de suivre le chantier de la

Ligne à Grande Vitesse.

Il tient informé l'ensemble de la population à travers des informations données à chaque conseil municipal. Les dernières nouvelles sont :

- L'enquête publique relative à l'aménagement foncier de notre secteur s'est achevée au début de l'été.
- La signature du contrat entre le maître d'ouvrage RFF et le concessionnaire VINCI a eu lieu le 16 juin 2011. Nos interlocuteurs sont désormais COSEA pour la conception du projet, LISEA pour l'exploitation et MESEA pour la maintenance.



- Suite au **déboisement** sur la commune de Sainte-Maure et à une visite sur le terrain effectuée le 21 juin avec la société COFOGAR afin de vérifier l'état des chemins ruraux empruntés par les engins, la municipalité a demandé leur remise en état.



- Un arrêté du 17 juin 2011 prescrit à Sainte-Maure une enquête parcellaire du 12 septembre au 12 octobre 2011. Monsieur Christain Calenge est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Celui-ci recevra en personne à la mairie les observations du public :

- > samedi 17 septembre de 9h à 12h
- > lundi 26 septembre de 14h à 17h
- > mardi 4 octobre de 9h à 12h
- > mercredi 12 octobre de 14h à 17h

Pendant la période de l'enquête, un registre sera tenu à la disposition du public en mairie afin que chacun puisse y consigner ses observations.

Pour plus de détails, consulter le service de l'urbanisme ou prenez rendez-vous avec Claude Raboin.

*Espaces de détente et de loisirs, les étangs peuvent aussi générer des impacts sur la qualité des eaux des rivières, selon leur aménagement ou l'absence de gestion. C'est le cas du plan d'eau de Sainte-Maure. Soucieux de préserver cet espace cher aux Sainte-Mauriens, le conseil municipal a décidé le 4 juillet 2011 d'engager des études et une large concertation avec la population afin de prendre, en fin d'année, les décisions qui répondent aux attentes de tous.*

## L'étang et la Manse...

Construit sur le lit du cours d'eau qui le traverse, il constitue un facteur perturbant de la rivière pour plusieurs raisons :

- évaporation de l'eau de la Manse dans sa traversée du plan d'eau (estimée à 7 000 m<sup>3</sup> d'eau par hectare d'étang et par an)
- dégradation de la qualité de l'eau : augmentation de la température et des matières en suspension, diminution de l'oxygène dissous...
- blocage du transit des sédiments, de la circulation de l'eau et des espèces aquatiques

Le **croisement de l'étang de Sainte-Maure et de la Manse** présente donc des dysfonctionnements importants. Il convient d'y remédier au regard de la législation qui a profondément évolué. En effet, la Directive Cadre sur l'Eau, la loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques, le Grenelle de l'environnement (trame verte et bleue), le Schéma Directeur

d'Aménagement et de Gestion des Eaux placent aujourd'hui la biodiversité comme indicateur de la qualité de l'eau ce qui implique de retrouver un fonctionnement plus naturel de nos rivières.

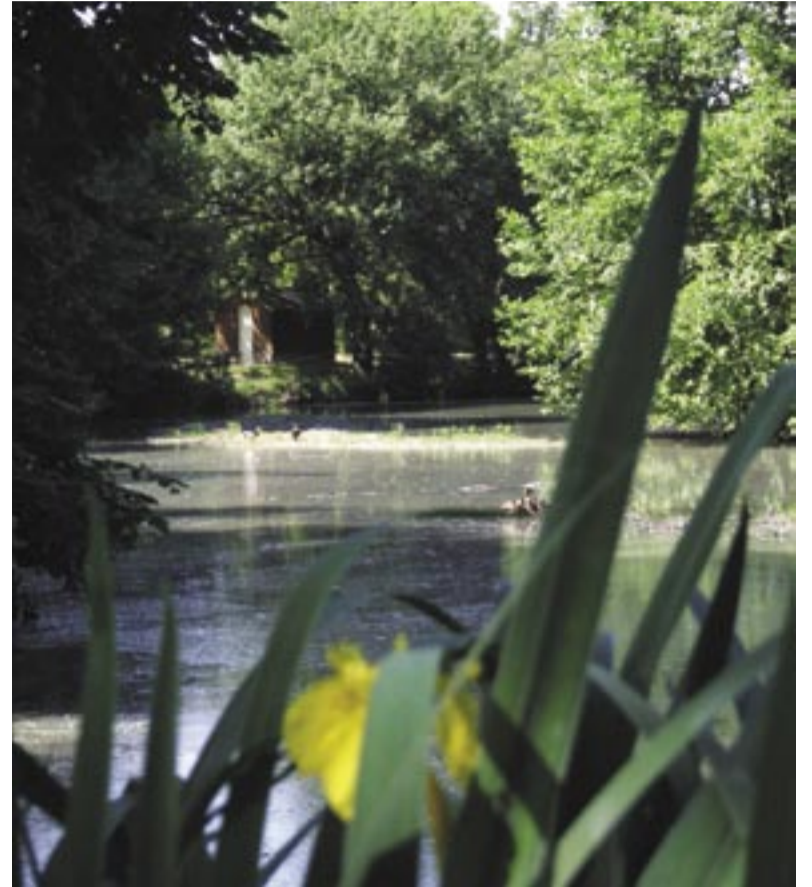
A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les ouvrages situés en travers des principaux cours d'eau auront des devoirs de transparence au regard des sédiments et des poissons. Cela signifie que les propriétaires auront l'obligation de réaliser des travaux sur leurs ouvrages, pour permettre la circulation des poissons et des sédiments.

### Point noir

L'étang de Sainte-Maure fait partie des points noirs sur la Manse qui, dans le cadre des objectifs liés à la loi sur l'eau, devront être traités. Plusieurs hypothèses d'aménagement sont possibles. Elles vont entraîner des modifications du site, dans la mesure où la rivière doit retrouver son lit naturel. Le choix final, par les communes en général, et Sainte-Maure en particulier, devra être effectué dans l'intérêt général et en concertation avec la population. Quelle que soit la solution choisie, elle sera le reflet de l'évolution des politiques publiques faces aux nouveaux enjeux environnementaux auxquels la communauté va devoir répondre à l'avenir.

### Consultation publique

La commune va donc engager une démarche de consultation des habitants pour recueillir leur avis sur les hypothèses d'aménagements proposées suivant ce calendrier :



- 3 octobre, lors du conseil municipal : validation des supports de communication présentés aux conseillers municipaux en septembre
- 15 ou 22 octobre, au parc Robert Guignard : exposition des différentes solutions avec permanence d'élus et de techniciens
- du 16 octobre au 22 novembre, à la mairie : exposition publique avec permanence de différents techniciens. Comme lors de chaque consultation publique, un livre de recueil d'avis sera ouvert.
- 29 novembre 2011 à 20h : réunion publique (date à confirmer)
- 5 décembre 2011 lors du conseil municipal : prise de décision .

### FLEURISSEMENT

## Les lauréats

La traditionnelle remise des récompenses aura lieu le 15 novembre 2011 à 15h salle des fêtes de Sainte-Maure de Touraine. Voici les lauréats de l'édition 2011. Bravo à tous les participants !

Maison individuelle avec jardin visible de la rue

- 1- Jean Boué
  - 2- Daniel Pagé
  - 3- Gérard Thomasseau
- Prix spécial entrée de ville :*  
René Tireau

Habitation sans jardin

- 1- Elière Louault
- 2- Ghislain Louault
- 3- Georges Boisleve

Ecole

- 1- Maternelle Charles Perrault
- 2- Primaire Voltaire

Jardins familiaux

- 1- Jean Guérin
- 2- Guy Vivien
- 3- Suzanne Deplaix

Commerce, entreprise

- 1- Les Hauts de S<sup>te</sup>-Maure
- 2- SARL Jean-Claude et Pierre
- 3- Ouvrard Touraine

Exploitations agricoles

- 1- Olivier Roy
- 2- Jean-André Roy
- 3- Didier Gervais

### L'info en +

Posséder un étang génère des obligations réglementaires concernant son aménagement et son entretien. Ces obligations, édictées dans le code de l'environnement (Livre II, Titre I<sup>er</sup>) sont notamment de prévoir des installations (moine, dérivation, bassin de décantation, pêcherie,...) qui réduisent les impacts sur les milieux aquatiques. Par ailleurs, les vidanges doivent être réalisées régulièrement, selon les obligations de l'arrêté du 27 août 1999 et de la rubrique 3.2.4.0 du tableau annexé à l'article R214-1 du code de l'environnement.

## Le soutien du syndicat de la Manse



Le syndicat de la Manse s'est engagé dans un contrat territorial pour améliorer la qualité de l'eau. Un programme d'actions prévu de 2012 à 2016, place au cœur des enjeux la restauration de la continuité écologique, c'est-à-dire la libre

circulation des espèces aquatiques et des sédiments. Ces actions, lorsqu'elles sont préconisées par les partenaires financiers (Agence de l'eau Loire Bretagne, Région Centre et Conseil général) peuvent être financées à hauteur de 80, voire 100 %, dans le cadre d'un contrat territorial. Ces aides permettent d'anticiper les futures obligations réglementaires. Le syndicat peut accompagner la commune de Sainte-Maure

pour ces aménagements. Il en assure alors la maîtrise d'œuvre et recherche la meilleure solution pour le milieu naturel, tout en prenant en compte les différents usages existants.

Pour plus d'informations : Syndicat Intercommunal de la Manse

Jonathan Leproult, technicien de rivière :

02 47 40 94 30  
06 17 35 76 76

RD 910

## Stationnement en marche arrière : on y est !

Plusieurs raisons ont conduit la municipalité à faire le choix du stationnement en marche arrière, désormais en vigueur le long de l'avenue du général de Gaulle. Tour d'horizon...

### Dans le bon sens pour repartir

Il peut être important de pouvoir quitter sa place très rapidement et simplement en cas d'urgence (incendie par exemple).

### Moins d'accrochages

78% des accrochages sur parking sont dûs au fait du mauvais sens du stationnement.

### Des cyclistes en sécurité

Pour assurer le gabarit de voie nécessaire aux transports

exceptionnels, la piste cyclable a été implantée à côté de la voie pour les automobiles. La position de départ en marche avant garantit la bonne visibilité sur la piste cyclable avant de démarrer.

### Pas de surprise

La manœuvre débute sur la chaussée : visible de loin vous ne pouvez surprendre personne.

### Des roues motrices

Les roues les plus difficiles à ranger sont celles de l'arrière non

directrices. Il vous sera donc plus facile de les ranger en premier et d'ajuster votre position avec les roues avant. Même si un véhicule stationne trop près à côté de vous, vous pourrez vous extraire grâce à vos roues avant.

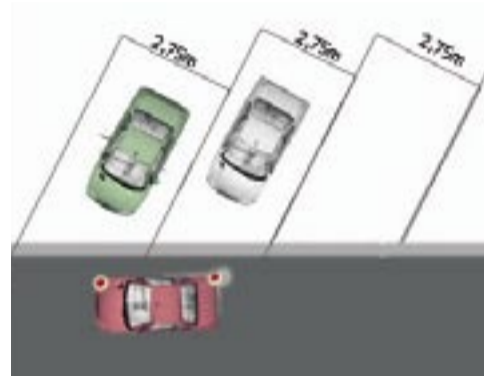
### Vigilance renforcée

Votre vigilance est aguerrie par la distance que vous venez de parcourir et parce que vous maîtrisez tous les paramètres de la conduite. Alors qu'au moment de partir, passant d'un état de

piéton à celui d'automobiliste, vous n'êtes pas encore habitué au trafic.

### Véhicule acclimaté

Votre véhicule venant de rouler, sa mécanique (essieux, boîte de vitesse, pneumatiques) est à bonne température tout comme son habitacle (pas de buée ou de givre sur les vitres, température agréable), les conditions de conduite et de visibilité sont optimales.



1) Pour stationner en épi arrière, placez-vous le long de la voie, perpendiculairement aux véhicules déjà stationnés. Manifestez votre intention grâce aux feux clignotants.



2) Enclenchez votre marche arrière et braquez lorsque votre portière arrière arrive au niveau du 2<sup>ème</sup> feu (celui de droite) de la voiture à côté de laquelle vous allez être garé.



3) Lorsque vous avez l'impression d'être aligné avec les véhicules autour de vous, remettez vos roues droites et reculez. Vous voilà dans le bon sens pour repartir.

### RADAR

#### « PÉDAGOGIQUE »

La commune a fait l'acquisition d'un panneau radar préventif, récemment médiatisé sous l'appellation « radar pédagogique ». Son intérêt est double :

- informatif : l'enregistrement des vitesses et du trafic permet d'analyser le comportement des automobilistes sur un secteur donné
- pédagogique : si la vitesse autorisée est dépassée, l'affichage s'effectue en rouge alors qu'il est vert si la limitation est respectée. L'objectif de cet investissement est de mener des opérations préventives d'aménagement et de valider leur pertinence et leur efficacité après leurs mises en place.

Le radar a déjà été installé dans les rues Saint-Michel, de Chinon, de Toizelet, de Loches, du Louroux, Gabriel Chevalier et des Archambaults. Il le sera prochainement, dans les rues du Château Gaillard, du Moulin, des Sablonnières, de Vaux, avenue de Gaulle, routes de Sepmes et de Sainte Catherine et dans les Coteaux.

### DEUX NOUVELLES SALLES ASSOCIATIVES

En 2008, le bâtiment accueillant le club de musculation dans la cour de l'Espace Theuriet prenait feu.



Après trois ans de procédures administratives (assurances et experts) et judiciaires, les travaux de rénovation ont commencé. Pendant l'été, toutes les huisseries ont été remplacées selon les préconisations de l'architecte conseil de la commune et un gros travail d'isolation a été effectué pour rendre le bâtiment le plus économe possible en énergie. Ce bâtiment rénové et transformé en salles de réunion et d'accueil pour les associations sera disponible en septembre.



## Communication et création

L'aménagement de points d'information aux entrées de la ville fait partie du programme d'actions de la troisième tranche de l'Opération urbaine d'appui au commerce (OUAC). Cinq sites ont été retenus : les trois carrefours giratoires de la déviation, la route de Loches (avant le poste EDF), la RD 910 au Point du jour. Soucieuse de poursuivre sa démarche de qualité

dans la conception du mobilier urbain, la municipalité a fait appel aux conseils de l'architecte paysagiste de l'ADAC (Agence départementale d'aide aux collectivités locales). L'idée de reprendre le motif des dossiers des bancs et de la pergola de la place du Maréchal Leclerc a été retenue. Après une consultation d'entreprises, Charlie Boquet, digne héritier de son père (à qui l'on

doit le mobilier urbain de la ville), a été retenu sur une proposition qui devient une œuvre d'art. Trois des quatre supports seront réalisés pour la rentrée de septembre, tous différents. Des règles d'affichage ont été définies afin de préserver l'esthétique d'ensemble. Cette démarche permet d'associer communication et création artistique.

Support visible à l'entrée sud de la ville



## Eclairage public

Depuis 2008, la ville fait évoluer son patrimoine d'éclairage. Après avoir sécurisé le parc existant, l'action vise maintenant deux objectifs : économiser l'énergie et réduire la pollution lumineuse. L'argent économisé par l'extinction nocturne a permis à la municipalité de mettre en place un programme de remplacement des « boules ». Ces matériels très économes (équipés de lampes 125 W) ont un rendement très médiocre car la moitié de la lumière part directement vers le ciel. Il a été décidé d'essayer, en situation réelle, rue des Sablonnières, plusieurs modèles de gammes équivalentes afin de tester le critère esthétique et les performances. Le 14 juin, une quarantaine



de personnes (élus, citoyens, techniciens) ayant répondu à l'invitation lancée sur le site Internet s'est réunie afin d'observer, d'analyser et de faire un choix. Les échanges ont montré que le critère esthétique n'était pas prédominant. Quelques jours plus tard, en s'appuyant sur le retour de cette soirée, la commission municipale a fait le choix du modèle « Indice Lyre » dont l'installation permettra de diminuer de moitié la consommation électrique, tout en éclairant mieux.

LES AGENTS  
DES SERVICES  
TECHNIQUES  
MUNICIPAUX ONT...

- amélioré l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) des blocs sanitaires du camping
- ravalé les façades du bâtiment d'accueil du camping



- refait tous les joints du bassin de la piscine
- repeint les menuiseries du hall du rez-de-chaussée de la mairie

PROGRAMME VOIRIE

Cette année les travaux réalisés dans le cadre du programme d'entretien de la voirie sont orientés sur trois objectifs :

- améliorer et développer les itinéraires en faveur des déplacements doux par la réalisation de plusieurs liaisons (voir articles ci-contre),
- diminuer l'utilisation de désherbants : en réparant les défauts de voirie,
- préserver les routes communales en zone rurale par un procédé inhabituel : **la chaussée retraitée en place**, ce qui évite l'extraction et l'apport de matériau.



UN FLEURISSEMENT RESPONSABLE

La commission municipale et les services techniques travaillent de concert pour embellir la ville en la fleurissant. Depuis quelques années, ce travail est axé sur une démarche responsable qui privilégie le recours aux plantes vivaces et économes en eau. Même si le printemps très sec a nécessité un arrosage précoce, le système de goutte à goutte a permis de limiter les dépenses.

Une des réalisations les plus significatives est le réaménagement des **abords de la piscine**.



ENVIRONNEMENT

## 2011, année des déplacements doux

*En faisant de 2011 l'année des déplacements doux, la municipalité a fait le choix d'améliorer et de faciliter la circulation des piétons et des cyclistes dans la ville. A mi-parcours, quel est le bilan des opérations engagées ?*

### Une liaison école Voltaire/piscine municipale

C'est après plusieurs échanges avec les écoles et le collège que ce projet a été engagé. En effet, on peut constater qu'il faut 15 minutes en car, plus le même temps pour venir du dépôt alors que le trajet entre l'école Voltaire et la piscine représente 30 minutes à pied. Le collège a d'ores et déjà fait l'acquisition de vélos afin de promouvoir ce mode de déplacement. Pour la circulation piétonne, trois sections constituent ce parcours qui sera achevé en fin d'année :

#### Place du château gaillard -> Espace Theuriet

Cette section comprend la réalisation d'un trottoir derrière la mairie sur la place du Château Gaillard, la réfection du revêtement dans la ruelle de la Louine et l'élargissement du trottoir rue

Balzac. Cette opération a reçu un soutien financier du Conseil général au titre des recettes des amendes de police. Les travaux seront réalisés au cours du dernier trimestre 2011.

#### Espace Theuriet -> Carrefour des 4 routes

Cette section emprunte une partie de l'avenue de Gaulle qui est aujourd'hui achevée. Les trottoirs ont été complètement dégagés et uniformisés et deux voies cyclables sont matérialisées sur la chaussée. De plus, dans cette section, la vitesse est limitée à 30 km/h.

#### Carrefour des 4 routes -> piscine municipale

La route de Chinon est maintenant reclassée dans la voirie communale et la circulation des poids lourds y est interdite. Il est prévu de reporter le stationnement sur la chaussée afin de dégager les trottoirs qui sont suffisamment larges pour y tracer une voie pour les piétons (1,4 m) et une pour les cyclistes (1,5 m). Les trottoirs seront réparés aux endroits défectueux. Le carrefour de la piscine et l'entrée du stade seront aménagés pour favoriser la

sécurité des piétons avec mise en place d'une zone à 30 km/h. C'est à la demande des riverains qu'un aménagement paysager sera réalisé au niveau de l'usine Kolorado (ex-Fouasse) afin de mieux marquer l'entrée de la ville. Ces travaux sont financés avec l'aide du Conseil général au titre de la réfection des routes départementales reclassées en voirie communale. Ils seront réalisés début octobre.

### Un nouveau passage piéton

Le passage du Bon accueil sera achevé en octobre. Il permettra la liaison piétonne entre la place du Maréchal Leclerc et l'îlot central.

Cet aménagement entre dans la politique de valorisation du patrimoine bâti, comme le passage du rempart réalisé en 2008.

### Libérons les trottoirs !

Cette année, la municipalité est allée sur le terrain à la rencontre et à l'écoute des riverains des rues Pasteur, de Loches, du Moulin, de la Chaume, de Chinon et du Dr Patry. Une première visite a permis d'analyser la situation avec les habitants, une seconde à valider les dispositions prises. L'accessibilité des trottoirs s'affirme comme un problème majeur : les voitures qui y stationnent, l'envahissement par la végétation, les déjections canines, le revêtement abîmé... autant de constats retrouvés sur tous les sites visités. Tout d'abord, il a été décidé de tracer des places de stationnement sur la chaussée à l'image de

l'expérience menée rue des coteaux et qui a largement satisfait les utilisateurs.

Concernant les déjections canines, une action d'envergure va être engagée auprès des propriétaires afin de les sensibiliser à la « bonne pratique » : utiliser un sachet jetable pour jeter la crotte dans une poubelle ; car si les adultes s'en « accommodent » relativement, ceci est un vrai calvaire pour les enfants.

Enfin, pour l'encombrement lié à la végétation, une loi récente facilite l'intervention du maire. En effet, les travaux seront faits à la charge du propriétaire riverain qui aura, au préalable, été mis en demeure.

### Perspectives pour 2012

La commission urbanisme – voirie examinera prochainement les actions en faveur des déplacements doux qui pourraient être menées en 2012. La rue de Loches, entre le carrefour Saint-Mesmin et le carrefour Rabelais (ce carrefour sera aménagé à l'automne) va constituer la priorité. Sont également en perspective les créations de chemins piétons entre la rue des Doves et le parc du château

(au niveau du numéro xxx) et le passage « Bonne mine » entre la rue du Dr Patry et Theuriet.

Un passage entre l'îlot Theuriet et la rue Ronsard sera étudié dans le cadre de la réhabilitation du quartier qui sera menée en collaboration avec Val Touraine Habitat. Il permettra la continuité de déplacements doux jusqu'au site des Passerelles qui sera relié par un petit pont.

### Et après ?

Comme vous le constatez, plusieurs actions sont engagées mais nous ne nous contenterons pas. Les débats générés autour des déplacements doux nous font prendre conscience de la nécessité d'améliorer la situation et cela ne peut être qu'un travail

sur plusieurs années d'autant que l'agenda 21 y fait largement référence. Nous devons en tenir compte dans le « PADD » (projet d'aménagement et de développement durable) du PLU dont l'étude commence.

### CENTRE DE SECOURS

## Quoi de neuf chez les pompiers ? par Michel BUSIGNY

Presque tout ! En effet, le lieutenant Jean Meunier a cessé les fonctions de chef de centre qu'il a exercées avec un dévouement et une réussite reconnues de tous durant douze années. Un nouveau chef de centre a été nommé par le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours, il s'agit du major Michel Busigny. Il est entouré du lieutenant Marc Simon et de l'adjudant Denis Joubert en tant qu'adjoints.

Dans le même temps, le bureau de l'amicale des sapeurs pompiers de Sainte-Maure a été renouvelé. La présidence a été confiée au sergent Sébastien Villiers.

L'ancien président, le sergent chef William Bodin, après dix années de dévouement et de travail, souhaitait passer la main.

Ces événements notables dans la vie d'une caserne sont l'occasion de rappeler quelques chiffres :

Nous sommes 42 volontaires : 7 femmes dont notre médecin commandant Anne Douçay, 3 officiers (hors médecin), 9 sous-officiers, 29 hommes du rang.

Nous assurons bon an mal an 800 départs à l'année, (ce chiffre est en hausse régulière) avec :

- 650 sorties pour secours à victimes (malaises, accidents domestiques et de travail, accidents de la

route, accouchements, etc.),

- 90 sorties pour feux (d'habitation, de végétaux, de voitures, de cheminée, de poubelles, ...)

- 60 sorties pour « opérations diverses » (inondations, chutes d'arbres et de cheminées, récupération d'animaux divagants, et les fameux chats perchés...)

Nous sommes à peu près dans les moyennes nationales en ce qui concerne la répartition des types d'intervention.

Les opérations les plus courantes, prises en charge de personnes par l'ambulance, durent en moyenne deux heures (transport sur l'hôpital

de secteur, le CHU Trousseau).

Le centre de secours défend les communes de Sainte-Maure, Pouzay, Draché, Marcilly, Noyant, Maillé et Nouâtre.

Nous formons tout au long de l'année scolaire une quinzaine de Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) qui, pour certains, deviendront à leur tour des sapeurs pompiers volontaires. L'équipe d'encadrement est animée par le caporal chef Manuel Barillet. Cette petite revue des troupes vous confirmera que nous sommes bien occupés et que les bonnes volontés décidées à s'investir seront toujours les bienvenues.

SOLIDARITE



## Vivre à Sainte-Maure avec un handicap

Par Simone Martin,  
Maire-adjointe déléguée à l'action sociale

Prendre en compte le handicap dans les projets de développement d'une commune est devenu une obligation et représente surtout un véritable enrichissement humain. La municipalité, à travers l'étude d'accessibilité menée grâce au soutien de la communauté de communes, a fait un diagnostic de l'ensemble de son patrimoine public (voirie et bâtiments).

### Une commission d'« experts »

Pour mettre en œuvre ce programme de mise aux normes, la municipalité a souhaité s'entourer de personnes impliquées dans des associations locales ou nationales liées aux handicaps mais aussi directement touchées par cette situation. C'est pourquoi une commission extra municipale

composée de ces interlocuteurs privilégiés et d'élus a été créée.

### Un constat en situation »

Lors de sa deuxième rencontre, la commission s'est déplacée sur le terrain pour tester les nouveaux aménagements de la RD910 en utilisant un fauteuil roulant. Conclusion : il ne suffit pas de respecter des normes pour que tout soit parfait. Des ajustements ont tout de suite été demandés à l'entreprise de travaux publics pour améliorer la circulation des fauteuils sur l'ensemble des trottoirs de cette nouvelle avenue. La démonstration a aussi été faite qu'une voiture garée sur un trottoir constitue un véritable obstacle pour une personne à mobilité réduite, transformant une simple balade en parcours du combattant.

*Les collectivités devront répondre, d'ici 2015, aux obligations législatives.*

### Des améliorations existantes et en projet

La municipalité a lancé d'autres opérations pour faciliter la vie de nos concitoyens touchés par un handicap.

Ainsi la bibliothèque dispose déjà de nombreux livres à écouter et sera équipée en 2012 d'un ascenseur (étude en cours).

Le nouveau site Internet de la ville bénéficie d'options de lecture : grossissement, contraste, permettant aux malvoyants de lire les infos.

La salle de cinéma accessible aux personnes à mobilité réduite, mettra à disposition, fin 2011, des casques spécifiques pour les personnes ayant des déficits d'audition.

L'école Voltaire, pourvue depuis 2010 d'un monte-personne, accueille des enfants en fauteuil, désormais libres de suivre la même scolarité que leurs camarades.

Au plan d'eau, un ponton a

été installé pour permettre aux pêcheurs en fauteuil de s'adonner à leur loisirs en toute sécurité.

Enfin, les sanitaires du camping ont été réaménagés.

Toutes ses actions, et celles à venir, nous montrent qu'il suffit d'un peu de réflexion et de solidarité pour créer une société où chacun peut partager l'espace et ses passions, quelque soit sa situation et ainsi mieux vivre... ensemble !



*Afin d'aider les malvoyants à percevoir les intersections, des bandes podotactiles seront installées sur les trottoirs devant chaque croisement avec la chaussée.*

### LA CPAM

Lorsque le Relais des services publics (RSP) et la MILE qui en assure sa gestion seront transférés sur le site des Passerelles (en principe le 1<sup>er</sup> septembre), c'est le RSP qui assurera une permanence continue pour la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie). Néanmoins le conseiller de la CPAM viendra sur place aux Passerelles (77 av du général De Gaulle) chaque mois, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi : il assurera une permanence le matin de 9h à 12h30 et recevra sur rendez vous l'après midi de 13h30 à 16h30.

### OASIS A FAIT UN FILM !

L'Oeuvre ASsociative pour l'Indépendance Sociale vient de créer un clip de cinq minutes pour promouvoir son action. Pour le visionner, connectez-vous au site Internet de la ville et tapez « oasis » dans le moteur de recherche.



## 6 > Economie

COMMERCE

### Cœur de ville, cœur de vie

Le vernissage de l'exposition « cœur de ville cœur de vie ! » le 9 juillet dernier fut l'occasion du lancement de la grande campagne de promotion du commerce de centre-ville. Cette animation mise en place dans le cadre de l'opération urbaine d'appui au commerce, est le fruit de la volonté de la municipalité de valoriser les atouts du centre-ville au travers de l'activité commerciale. Soixante

commerçants ont su jouer le jeu et ainsi devenir les propres acteurs de leur promotion.

Les affiches réalisées par la graphiste Mélanie Mercuzot, mettent en lumière 5 axes :

- La proximité.
- A l'heure, ou l'on parle de développement durable, faire ses courses au plus près de chez soi est un argument indéniable.
- La convivialité.

Quoi de plus agréable que d'apprendre à connaître un commerçant, d'échanger un « Bonjour ! » et un sourire...

• L'accueil, le conseil. Une société sans contact est une société perdue. Il en est de même pour une ville. Chaque commerçant est une véritable source de renseignements dont il faut profiter.

• Les services. Le centre-ville réunit une palette de services complémentaires. La simplicité d'accès reste un atout majeur.

• Le dynamisme. Une équipe de commerçants s'est fédérée autour du projet. Un groupe dans la cohésion

sera forcément gagnant.

Le pari n'était pas gagné d'avance mais l'idée a fait son chemin et après quelques réunions et grâce au bouche à oreille, la mobilisation a touché un maximum de monde. Aujourd'hui, même s'il est trop tôt pour en mesurer les retombées, cette opération est saluée par de nombreux acteurs du développement économique comme Jean-Claude Raoul, élu de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire et Chantal Boulanger, vice-présidente de la Chambre du Commerce de l'Indre-et-Loire.

Claude-Pierre Chauveau, vice-président du Conseil général en charge du développement économique, du tourisme et de la recherche pense que l'idée sera reprise par d'autres villes d'autant que nous avons bénéficié d'une bonne couverture médiatique avec un reportage de TV Tours, des articles de presse dans la Nouvelle République et radiophoniques.

Parmi les soixante visuels réalisés, douze ont été sélectionnés par les commerçants lors d'un vote : six font l'objet de très grandes affiches apposées sur les supports aux entrées de ville et six autres sont destinés aux panneaux

directionnels des rues de Loches, Patry et Saint-Michel.

Vous découvrirez l'ensemble des visuels au fil de vos visites chez les commerçants du centre-ville car chaque partenaire de l'opération dispose d'une affiche dans son magasin.

Un livre souvenir de l'opération est en souscription auprès de l'UCIA. Contact :

James Valin : 02 47 65 40 09

Sarah Roy : 02 47 34 97 79. Alors n'hésitez plus et faites de votre « cœur de ville » un « cœur de vie » !

### L'info en +

Pourquoi avoir ciblé les commerces du centre-ville ? C'était la condition sine qua non pour obtenir une subvention du FISAC. Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce est un fonds d'Etat alimenté par une contribution financière des grandes surfaces. Il sert à promouvoir et maintenir le commerce de proximité. C'est l'esprit même de l'OUAC mise en œuvre depuis 2001.

EN BREF

### EXPO

A l'occasion de l'inauguration du nouveau bureau de Poste et de la pose de la première pierre du futur centre de distribution aux Marchaux, le 30 septembre 2011, la Poste, le service des archives de la mairie et la Société des Amis du Patrimoine vous invitent à découvrir l'exposition « mémoires de... La Poste ».

Un petit groupe d'anciens postiers a contribué à retracer l'histoire de cette entreprise publique au sein de la ville. **Du carrefour** à la place du Maréchal Leclerc en passant par la rue du Docteur Patry et la rue du 8 mai.

Exposition du 23 septembre au 7 octobre dans le hall de la mairie.



## Alerte

Soyez vigilants, méfiez-vous des bonimenteurs ! Ils existent depuis fort longtemps et ne sont pas en voie de disparition. De nombreux faits récents nous conduisent à vous alerter sur les agissements de certaines personnes dénuées de tout scrupule.

- Il y a peu de temps, plusieurs personnes parcouraient le marché pour faire une collecte pour... rien, ni personne !
- Une dame s'est laissée convaincre par une tombola gratuite, elle a gagné un matelas mais les démarcheurs ont voulu lui vendre un sommier neuf et sont entrés chez elle.
- Méfiez-vous également des camelots installés en dehors du marché le vendredi. Nous ne les contrôlons pas toujours car ils ne sont pas dans le périmètre du marché et la mairie n'est pas informée de leur présence.



- Il n'est pas rare de rencontrer aux ronds-points des pseudo-étudiants vendant des objets pour financer leurs projets universitaires, avec soi-disant l'accord de la mairie
- Chaque mois des « artisans » se présentent de la part de la mairie pour faire une recherche de termites, rénover la façade, tester le niveau de calcaire de l'eau du robinet ou proposer une installation solaire... : **jamais la mairie ne fait de telles recommandations.**

La force de ces gens tient dans la confiance qu'ils inspirent. Alors pour éviter toute mauvaise surprise, adressez-vous aux artisans locaux ayant « pignon sur rue » et une adresse connue.

## Ils se sont installés récemment...

Maryse Vialle a créé une activité d'écrivain conseil à Sainte-Maure. Dans ce cadre, elle aide de nombreuses personnes à rédiger des courriers, effectuer des relectures orthographiques de publications diverses : travaux d'étudiants, rédaction de mémoires, autobiographies, etc. Maryse Vialle se lance aujourd'hui un défi supplémentaire : faire revivre l'ancien café de l'agriculture, qui s'appellera désormais... Comme hier. L'occasion de concilier ses activités d'écrivain conseil (puisqu'elle y recevra, sur rendez-vous avant 11h, les clients souhaitant avoir recours à ses services de communication écrite) et sa volonté de redonner vie à ce bistrot au charme désuet. Le reste de la journée sera consacré aux clients du café. Salon de thé, crêpes, cocktails divers et animations en tous genres seront proposés aux différents moments de la journée.



**Comme hier**, 30 place du Maréchal Leclerc.

Linda Foucteau a ouvert Mon Look à moi un magasin de vêtements pour femmes, qui propose, entre autres, des grandes tailles difficiles à trouver dans les enseignes traditionnelles. Plusieurs années d'expérience dans la grande distribution ont convaincu cette jeune femme de monter sa propre affaire. Son magasin dispose aussi d'un rayon layette et de bijoux et accessoires divers.



**Mon Look à moi**, 30 route de Sepmes. Ouvert du lundi au samedi, de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h. Fermé le jeudi. 02 47 75 19 56

Les temps du corps, entreprise créée par Emilie Toussaint vous propose des séances de bien-être corporel. Au programme : yoga, gestion du stress, massages assis, sophrologie. Les séances peuvent se dérouler à domicile, au sein de votre entreprise ou encore au cours d'événements divers. Alors... partants pour une pause en cette période de rentrée ?

**Les temps du corps** : 06 49 25 25 93



Marie Mathieu a ouvert place du Maréchal Leclerc une entreprise de services à la personne. Jeune franchise commerciale, Confiez-nous est déjà présente dans plusieurs villes de la région Centre. Les services proposés couvrent une large palette : bricolage et jardinage, ménage et repassage, garde d'enfants, aide à la personne, aide aux repas et au maintien à domicile.



**Confiez-nous**, 2 Place du Maréchal Leclerc 02 47 37 26 73

Arnaud Ducrocq, installé au hameau de la Séguinière, lance une production de légumes certifiés « AB » (Agriculture Biologique) par le très sérieux organisme ECOCERT. La récolte des légumes suit le rythme des saisons, grâce à une levée en plein champs ou par le biais du maraîchage sous abri. Arnaud Ducrocq commercialise directement sa production sous forme de « paniers », en vente à la ferme (le samedi de 9h à 18h) ou encore sur les marchés. Retrouvez-le sur celui de Sainte-Maure le vendredi matin !

**Légumes de saison Arnaud Ducrocq**  
La Séguinière, 02 34 37 27 15

Pascale Cornet-Bruneau et Frédéric Lambert ont repris la pizzeria « La Piazzetta », située place de l'Aumône, en haut de la rue du docteur Patry. La formule reste la même mais le décor s'est modernisé...

Au menu : pizzas et salades, sur place ou à emporter. La Piazzetta est ouverte tous les jours du mardi au samedi de 11h30 à 14h et de 18h30 à 21h30. Un parfum d'Italie au cœur de Sainte-Maure et un accueil chaleureux à découvrir d'urgence !

**La Piazzetta**, 66 rue du Docteur Patry  
02 47 72 09 29



Iso Etanche est une entreprise artisanale, créée par Iraci Correa qui propose des travaux d'isolation, d'étanchéité et de bardage, réalisés généralement en sous-traitance.

**Iso Etanche**, 9 rue du petit Vaux  
02 47 65 42 36.

## Ça déménage !

La Mutuelle de Poitiers assurances vient d'intégrer des locaux bien plus spacieux et réaménagés avec goût. Toute l'équipe vous attend pour vous proposer, outre l'assurance (voiture, habitation...) qui constitue son cœur de métier, des services d'épargne et de prévoyance (complémentaire maladie...). Services à destination des particuliers et des professionnels !



**Mutuelle de Poitiers Assurances**, 29 place du Maréchal Leclerc : 02 47 72 00 83.

L'agence d'assurances Allianz est désormais installée au 91 rue du docteur Patry (anciennement Equuleus immobilier). Retrouvez tous les services traditionnels : assurances habitation, loisirs, auto-moto, mais aussi santé prévoyance et des solutions de placement d'épargne (assurance-vie, retraites...). Thierry Oudin, nouvel agent général, souhaite conserver les offres de services à destination des particuliers mais envisage aussi de multiplier les partenariats avec des professionnels. A bon entendre... 02 47 65 68 78.



**ERRATUM** : Dans notre dernière édition, nous vous annoncions qu'Info Touraine s'installerait probablement route de Sepmes... si la probabilité est devenue une certitude, le numéro de téléphone communiqué comportait une erreur.

**Info Touraine**, 29 route de Sepmes 02 47 28 19 18.



# 8 > Cité du fromage

EN BREF

## 1<sup>ère</sup> AOP caprine

Avec 1320 tonnes produites en 2010, le Sainte-Maure de Touraine maintient sa position de première AOP caprine française. Cependant, depuis 4 ans, ce chiffre ne progresse plus et le président Benoît Limouzin s'en est inquiété lors de l'assemblée générale du Comité interprofessionnel qui s'est tenue le 24 juin salle Patrice Leconte. Il a décidé d'intensifier la communication et a salué la réalisation du site des Passerelles (lire ci-dessous) qui va contribuer à la promotion de l'AOP.

## Partenariat avec la ville de Tours

A l'occasion de l'inauguration de la foire aux fromages, Jean Germain a réaffirmé son souhait d'associer le fromage de Sainte-Maure de Touraine à la promotion des vins de Touraine aux Etats-Unis et en Chine.

## DGS et chevalier

Pierre Ehlinger, directeur général des services municipaux par interim, a été promu chevalier de la Commanderie de Sainte-Maure de Touraine. Un geste de la municipalité pour marquer sa reconnaissance à cet homme de grande expérience qui accepte d'apporter son appui à l'équipe municipale et aux agents quelques jours par semaine.

## Patrimoine mondial

Sainte-Maure de Touraine cultive ses liens avec l'Institut européen de l'histoire et des cultures de l'alimentation (IEHCA) qui est à l'origine de l'inscription du repas des français au patrimoine immatériel de l'UNESCO. A l'initiative de la commune et de la communauté de communes, Marc de Ferrière

le Vayer, président de l'IEHCA, était l'invité d'honneur du grand chapitre de la foire aux fromages au cours duquel il a été fait chevalier de la Commanderie. Quelques jours plus tard, c'était au tour de Serge Moreau et de Christian Barillet d'être ses invités à l'université de Tours pour la

cérémonie de présentation de la chaire UNESCO « Sauvegarde et valorisation des patrimoines culturels alimentaires » obtenue grâce au dynamisme de l'IEHCA. Ces échanges marquent notre volonté d'évoluer dans la cour des acteurs de la gastronomie française dont le centre s'affirme de plus en plus en Touraine.

## Des ethnozoologistes caprins au collège

Les ethnozoologistes caprins sont des scientifiques qui se préoccupent des rapports entre la chèvre et l'homme. En 2011, dans le cadre de la foire

aux fromages, ces chercheurs se sont réunis au collège Célestin Freinet pour aborder le thème du bien-être de la chèvre.

Le rapport de ce colloque sera consultable dans le pôle documentaire des Passerelles dès son ouverture.

## Nouveau visuel

Le Comité interprofessionnel vient de concevoir un nouveau visuel pour promouvoir l'AOP Sainte-Maure de Touraine. Une très belle photo du cloître du Couvent y figure.

Une affiche a été éditée ainsi qu'un dépliant présentant le fromage et incluant la recette de la mousse de Sainte-Maure de Touraine aux légumes frais.

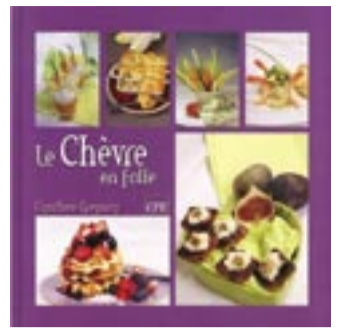


## Notre fromage est timbré !

La Poste vient d'éditer une pochette de 10 timbres autocollants dans un « collector » mettant en valeur la région Centre.

Deux timbres sont consacrés à la Touraine et l'un d'eux représente notre fromage AOP. Une belle promotion ! La pochette est en vente au bureau de Poste.

### A DEGUSTER !



Un livre de recettes à base de fromages de chèvre vient de paraître. Ecrit par Cynthea George « Le chèvre en folie » est vendu à l'Office de tourisme au prix de 24 €.

Vous y trouverez une centaine d'idées originales pour égayer vos repas de l'apéritif jusqu'au dessert ainsi que des informations sur les différents fromages au lait de chèvre.

En voici un avant goût :

### Figues farcies



(pour 6 personnes)

- Mettez 100g de groseilles rincées dans une petite casserole avec 1 cuillère à café de miel, 1/2 cuillère à café de muscade moulue et 50 ml de cognac.
- Portez à ébullition sur feu moyen et laissez cuire 2 à 3 minutes jusqu'à ce que le miel soit fondu.
- Mélangez à la fourchette 200g de fromage de chèvre frais et 1 cuillère à café de 5 baies moulurées.
- Coupez en deux 12 figues et garnissez-les avec un peu de fromage puis avec une cuillère à café de fruits rouges.

# 8 > CCSMT Communauté de communes



## REFORME DES COLLECTIVITES

### Non à une réforme au forceps !

En se référant à la loi sur la réforme des collectivités locales votée en décembre 2010, le préfet a élaboré un « schéma départemental de coopération intercommunale » (SDCI) qui redessine complètement les périmètres des communautés de communes. C'est un non-sens car ce projet, qui n'a fait l'objet d'aucune concertation, ignore l'esprit de la loi qui privilégie le développement de l'intercommunalité sur la base des « bassins de vie » (les territoires où les gens se connaissent) et détruit (le terme n'est pas trop fort) la solidarité qui s'est construite depuis 15 ans entre les communes regroupées en communautés de communes.

Pour ce qui nous concerne, le SDCI prévoit de regrouper les trois communautés de communes de Sainte-Maure de Touraine, Richelieu et l'Ile Bouchard en une seule.

La réaction a été vive et à la hauteur de l'absence de réflexion sur ce projet :

- La CCSMT a voté contre à une très large majorité (3 abstentions seulement),
- La communauté de communes du Bouchardais a voté contre à une

très large majorité (2 abstentions seulement),

- La commune de Sainte Maure de Touraine a voté contre à l'unanimité,
- 11 des 12 autres communes de la CCSMT ont voté contre. Seule Pouzay a voté pour mais avec 5 conseillers sur 13 qui se sont positionnés contre.

La quasi-totalité des communes d'Indre-et-Loire s'y opposent et l'Association des maires d'Indre-et-Loire a dénoncé la méthode.

Pour être contré, le projet du préfet devra être repoussé en Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) à la majorité des 2/3. Cela devrait être possible et permettra de proposer un contre-projet qui réponde réellement aux attentes des habitants et aux vraies orientations de la loi.

Le dernier journal de la communauté de communes y consacre un article important. Les personnes qui sont intéressées pourront suivre l'évolution de ce dossier à travers chaque compte-rendu du conseil municipal.

## RAM

### C'est la rentrée...

Vicky Legris, l'animatrice du Relais Assistants Maternels, Parents, Enfants vous accueille sur rendez-vous du jeudi 25 août au mardi 6 septembre 2011.

Les animations et matinées échanges reprendront le lundi 12 septembre avec au programme une itinérance sur 9 des 13 communes du territoire.

Les permanences à Sainte-

Maure de Touraine restent le mardi et le vendredi matin.

Consultez dès à présent le planning d'activités sur le site Internet de la communauté de communes : [www.cc-saintemauredetouraine.fr](http://www.cc-saintemauredetouraine.fr)

Vous pouvez également contacter l'animatrice :

- [ram@cc-saintemauredetouraine.fr](mailto:ram@cc-saintemauredetouraine.fr)
- 02 47 72 00 04

## PROMOTION DU TERRITOIRE

### Les « Passerelles »

Une équipe d'élus, d'experts de la chambre d'agriculture, de l'Institut

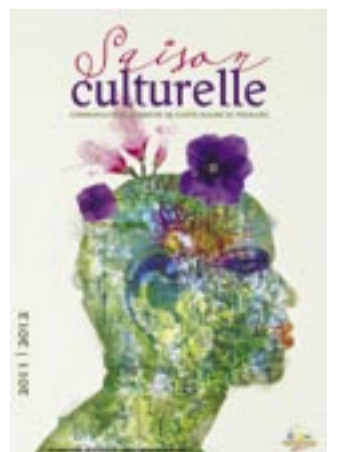


du goût, de la Commanderie travaillent d'arrache-pied avec un professionnel sur la mise en scène de la future maison de notre territoire et de notre produit phare : le Sainte-Maure de Touraine. L'ouverture du site « Les Passerelles », puisque le conseil communautaire a souhaité lui donner ce nom, est programmée pour le début de l'année 2012.

EN BREF

## CULTURE

Découvrez le nouveau programme de la saison culturelle 2011/2012 depuis le site Internet de la ville : [www.sainte-maure-de-touraine.fr](http://www.sainte-maure-de-touraine.fr), rubrique « Se divertir », puis « Sortir ».



## MULTI-ACCUEIL

Retrouvez l'actualité de Pirouette en page 15.

CINEMA

## Faisons vivre notre salle de cinéma !



Philippe Galland, maire-adjoint délégué à la culture

« Vous l'aurez sans doute remarqué : l'offre cinématographique s'est considérablement densifiée à Sainte-Maure depuis 18 mois : plus de séances, plus de films récents, plus d'événements... Cela n'est pas le fruit du hasard !

En 2010, nous avons élaboré le projet « Cinéma 2010/2014 » qui nous a conduit à signer une convention avec Ciné-Off, notre prestataire. Aujourd'hui, avec 6 séances hebdomadaires et le passage, fin 2011, au numérique qui permettra l'accès aux productions 3D, notre salle est une alternative aux déplacements vers les grandes salles tourangelles.

Mais tous ces investissements, nouveautés et innovations seraient vains si une solide équipe de bénévoles motivés et dynamiques ne se démenait pas, chaque semaine, pour faire de votre visite un moment de détente. C'est grâce à leur énergie, à leur sourire que nous avons retrouvé ce « plus » qui contribue au rayonnement de notre cité. Les chiffres d'ailleurs

en témoignent puisqu'un premier bilan, établi début 2011, montre une hausse sensible de la fréquentation mais surtout des abonnements.

Alors habitués ou visiteurs occasionnels, venez au cinéma à Sainte-Maure ! Faites vivre votre salle, nous l'améliorons sans cesse pour vous. »

## La journée du patrimoine

Elle aura lieu dimanche 18 septembre avec des animations spécifiques relatives aux travaux de métamorphose de la RD910 (ex « route nationale ») :

- 8h45, devant la mairie : rando cyclo (45 km)
- 9h, devant la mairie : rando pédestre (11 km)
- 14h, devant le restaurant La Boule d'Or : promenade « Histoire de la route nationale »
- Toute la journée, au restaurant La Boule d'Or : exposition sur l'histoire de la route nationale et présentation d'un film réalisé par M. Chebassier en 1955 à l'occasion du passage du Tour de France et numérisé par « Centre Images ».

Et comme tous les ans

- 10h/12h, 14h/17h : visite libre du musée
- 14h/17h : visite libre de la crypte de l'église
- 14h/17h : visite commentée de la cave de l'Îlot central
- 17h : Ciné-concert, Espace Trianon

Nouveau !

- 10h/12h, 14h/17h : visite de la Chapelle des Vierges
- le samedi 17 septembre à 11h, la municipalité profitera de la journée du patrimoine pour inaugurer la statue de Saint-Blaise rénovée dans la crypte.

### La salle

Construite au sein de l'Espace culturel Trianon, la salle a été inaugurée le 17 mars 2006 en présence du réalisateur **Patrice Leconte**.

D'une capacité de 144 fauteuils, elle est également accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle détient le label « Salle fixe » octroyé par le Centre National

de la Cinématographie ce qui autorise à programmer des films en sortie nationale.

L'installation du numérique est en cours. Fin 2011, la salle, alors équipée du son Dolby, d'un nouvel écran et d'un projecteur adapté permettra de visionner des films en 3D.

### Le fonctionnement

La municipalité a confié la gestion technique de la salle Patrice Leconte à Ciné-Off à Tours.

La programmation est réalisée dans le cadre d'une commission à laquelle assiste Dany Chantreau, présidente du Foyer des Jeunes ; en général, les copies sont disponibles 3 à 4 semaines après leur sortie.

Six projectionnistes professionnels assurent les projections, relayés, si besoin, par **quatre bénévoles** formés par Ciné-Off. Les projections ont lieu :

- le vendredi à 20h30,
- le samedi à 18h et 20h30,
- le dimanche à 15h et 17h,
- le lundi à 20h30.

Une vingtaine de bénévoles du Foyer des jeunes assurent le bon fonctionnement des caisses et du contrôle d'entrée.



- Entrée plein tarif : 6,30 €
- Entrée tarif réduit : 4,80 € (demandeurs d'emplois, abonnés, mineurs)
- abonnement : 12 € par an donnant accès au tarif réduit
- carte de fidélité : 31,50 € (adultes) / 24 € (jeunes). La carte de fidélité donne droit à 1 entrée gratuite pour 5 entrées payantes.



### Les programmes spécifiques

Un **ciné-goûter** aura lieu pendant les vacances de Toussaint, d'hiver et de printemps avec un tarif unique pour les jeunes spectateurs et leurs accompagnateurs.

« **1, 2, 3 ciné** » est un nouveau programme à destination des petits. Co-financé par la Région Centre, il propose des films français parfois précédés ou suivis

d'animations (ateliers, lectures, goûters...); les premières séances seront probablement les samedis 24 septembre, 22 octobre et 19 novembre à 15h. Tarif unique à 3 €.

Nouveauté aussi à la rentrée : « **Ciné-culte** » s'adresse aux cinéphiles avec des reprises de films chefs-d'œuvre. Rendez-vous le lundi soir.

Enfin, **trois films sont proposés lors d'événements identifiés par la municipalité** :

- Journée du patrimoine, dimanche 18 septembre : ciné-concert avec un film muet d'Harold Lloyd accompagné par deux musiciens.
- Semaine de solidarité internationale.
- Semaine du développement durable.

### La communication

- Ciné-Off édite les affiches et les programmes, fournit les grandes affiches et met à jour son site Internet : [cine-off.com](http://cine-off.com)
- La mairie distribue les documents envoyés par Ciné-Off, met à jour son site internet et adresse aux inscrits un courriel spécial cinéma. L'inscription se fait depuis la rubrique « Lettres d'information » sur la page d'accueil du site Internet.

## A l'école de musique...

### Inscriptions

- Mardi 6 septembre de 17h à 19h
- Chaque mercredi de septembre
- **Rencontre avec les professeurs** Vendredi 9 septembre 2011 à 18h
- **Reprise des cours** Lundi 12 septembre 2011

## Bibliothèque en fête le 15 octobre

A l'occasion de cette journée, la bibliothèque mettra à l'honneur l'œuvre de l'écrivain italien **Erri de Luca**, l'une des voix les plus originales de la littérature d'aujourd'hui. Se situant à mi-chemin entre poésie

et prose autobiographique, ses textes se distinguent par leur ton unique alliant dignité, exigence morale et grande sincérité.

Réalisée par la bibliothèque municipale, l'exposition, intitulée « L'acte de lire », sera installée dans la salle de la bibliothèque du 15 au 30 octobre. Quoi lire, pourquoi et comment lire seront les grands axes thématiques de cette exposition, déambulation littéraire et poétique nourrie par la réflexion de nombreux écrivains et de quelques

lecteurs de notre bibliothèque. Temps fort de la promotion du livre dans notre commune, cette journée entend être aussi un moment de convivialité et d'échanges, avec l'équipe de la bibliothèque bien sûr, mais aussi les élus qui seront là pour répondre à vos questions sur la politique culturelle menée ces dix dernières années à Sainte-Maure de Touraine.

### Les autres rendez-vous

#### En novembre

Quatrième édition des « coups de cœur » de la communauté de

communes de Sainte-Maure de Touraine.

Organisée par les bibliothèques de la CCSMT et financée par le Conseil général et la Direction du livre et de la lecture publique d'Indre-et-Loire, cette action de partenariat entre la bibliothèque municipale et les écoles maternelles et primaires de la commune permettra aux enfants de découvrir tout au long de l'année une sélection de livres sur le thème : « Les sorcières ».

#### En décembre

Mercredi 14 décembre à 16h30 : lecture de contes de Noël

#### En janvier

La bibliothèque municipale accueillera pour la quatrième fois les « Mille lectures d'hiver », projet initié et financé par Livre au Centre.

#### En février

Samedi 4 février à 16h les « BB bouquinent » : animation pour les petits de 6 mois à 5 ans. Durée : 30 min. Goûter offert.

#### En mars

Samedi, 24 mars à 17 h « Le temps d'un livre » : réunion du club des lecteurs adultes autour d'une sélection de livres proposée par la bibliothèque.



INSCRIPTIONS

## Et si on changeait nos habitudes...

La rentrée 2011/2012 marque le coup d'envoi d'une nouvelle organisation au sein du service enfance-jeunesse qui permettra d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions et de répondre aux besoins des familles en fonction des places disponibles.

### Repères

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

- **Rentrée scolaire des élèves**  
lundi 5 septembre
- **Vacances de la Toussaint**  
du vendredi 21 octobre au jeudi 3 novembre
- **Vacances de Noël**  
du vendredi 16 décembre au mardi 3 janvier
- **Vacances d'hiver**  
du vendredi 24 février au lundi 12 mars
- **Vacances de printemps**  
du vendredi 20 avril au lundi 7 mai
- **Vacances d'été**  
du jeudi 5 juillet au mardi 4 septembre

(source Ministère de l'Education Nationale)

### Des dossiers complets dans les temps

Finis les courriers aux familles, les relances jusqu'à fin septembre, mi-octobre, voire mi-novembre pour obtenir le numéro d'assurance ou la photocopie du carnet de vaccinations. Aujourd'hui, pour que les enfants puissent être acceptés :

- à l'accueil périscolaire (avant et après la classe),
- aux accueils de loisirs (mercredis et vacances scolaires)
- à la restauration scolaire, les familles devront respecter le délai imposé, à savoir **le vendredi 9 septembre au plus tard** pour retourner leur dossier complet.

### Des inscriptions anticipées

Désormais, il sera demandé aux parents d'anticiper leurs besoins pour les vacances scolaires.

Les inscriptions seront clôturées 8 jours avant le début des accueils de loisirs afin de gérer au mieux les exigences en terme de personnel et d'organisation de la restauration.

### Un seul document pour toute l'année

Les programmes des vacances habituellement distribués dans les cartables vont disparaître au profit du **document ci-contre** qu'il est fortement recommandé de conserver du 1<sup>er</sup> septembre 2011 au 31 juillet 2012 : il contient toutes les informations nécessaires aux inscriptions de la première semaine de la rentrée, mais aussi à celles des accueils de loisirs.



Le service enfance-jeunesse remercie par avance les familles pour leur coopération.

NB : les dossiers et règlements intérieurs sont téléchargeables sur le site Internet, disponibles au secrétariat du service enfance-jeunesse ou peuvent être envoyés par courrier sur simple demande au 02 47 65 63 15.

**VACANCES DE TOUSSAINT**  
Inscriptions auprès de Patricia Dabonneville du 3 au 14 octobre.  
**Au delà de cette période, aucune inscription ne pourra être enregistrée.**

**ACCUEILS DU MERCREDI**  
Ils se font par cycle, entre deux périodes de congés scolaires.  
Le nombre de places étant limité, la municipalité demande aux parents d'inscrire leurs enfants dans les plus brefs délais.

- PRENEZ DATE !**
- Semaine du goût du 17 au 23 octobre 2011
  - Carnaval samedi 17 mars 2012
  - Semaine du développement durable du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2012
  - Fête du jeu mercredi 23 mai 2012

**BLOG**  
Qu'ont fait les enfants et les jeunes pendant les accueils de loisirs cet été ?  
Pour revivre toutes leurs aventures en images, rendez-vous sur le blog des accueils de loisirs, accessible depuis le site Internet de la ville : [sainte-maure-de-touraine.fr](http://sainte-maure-de-touraine.fr), rubrique Grandir.

**ARRIÉRÉS DE PAIEMENT**  
Suite aux actions menées auprès des familles, la situation s'est améliorée. Une concertation est en cours entre la commune et la trésorerie. Les enfants dont les familles sont en retard de paiement ne sont plus acceptés ni aux centres de loisirs, ni à l'accueil périscolaire et pourraient désormais ne plus l'être à la restauration scolaire si l'arriéré n'est pas régularisé. Un bilan est en cours afin de prendre les décisions qui s'imposent. Pour les familles en difficultés, il est conseillé de prendre contact avec Monique Piolot au 06 79 39 30 81.

**ÉTUDE**  
Après la prise de la compétence « petite enfance » par la communauté de communes en septembre 2009, une étude relative aux structures enfance-jeunesse sur l'ensemble du territoire est en cours et s'achèvera en décembre 2011. Elle est confiée à un bureau d'études qui rencontrera toutes les communes afin de recueillir informations et suggestions.

TRAVAUX

## L'école Voltaire se prépare à la rentrée

### Protection incendie

Cet été, les huit portes coupe-feu ont été remplacées et deux nouvelles ont été implantées au rez-de-chaussée afin de cloisonner les cages d'escaliers. Celles-ci empêchent, en cas d'incendie, les fumées de s'y engouffrer et protègent ainsi les issues de secours.

### Etude thermique

L'étude thermique du bâtiment menée au cours de l'été par le bureau d'études techniques Callu de Montlouis-sur-Loire devrait être rendue en septembre. Celle-ci identifiera les travaux à envisager.

### Chauffage

Le brûleur à fioul sera remplacé par un brûleur à gaz avant l'hiver, sous réserve de l'étude de faisabilité technique de sécurité. L'énergie « gaz » permet de s'assurer une nouvelle autonomie et une plus grande fiabilité dans l'alimentation de la chaudière.



PROJET

## Une fresque à l'Espace Theuriet



Les objectifs du projet fresque sont divers : améliorer la façade de l'Espace Theuriet, renforcer l'identité de ce site principalement dédié aux activités de l'enfance-jeunesse et répondre aux orientations du Projet Educatif Communal. **La fresque**, qui porte sur le thème du développement durable, sera conçue et réalisée dans le cadre des accueils de loisirs, en partenariat avec les écoles maternelles et primaires de la ville.

RESTAURATION SCOLAIRE

## Un an après...

Un an après la signature du nouveau contrat avec la société 7000, prestataire de la restauration scolaire, le bilan est très positif, tant sur la qualité des menus que sur les quantités servies. La politique communale de développement durable privilégie les produits locaux et de saison et le résultat est concluant.

## Bilan carbone

La société 7000 a réalisé un bilan carbone de la restauration scolaire de Sainte-Maure. Le bilan carbone est une évaluation des émissions de gaz à effet de serre. Il offre la possibilité de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, de sensibiliser, de collecter des données, d'exploiter des résultats et trouver des pistes d'actions de réduction. Le diagnostic établi, la mise en place progressive des actions va être menée à partir de la rentrée.

C'EST NOUVEAU !

## Viens t'amuser dans ton quartier !



Un essai... transformé !

C'est pendant les vacances de printemps qu'est née l'animation de quartiers. L'objectif ? Accueillir les enfants, à partir de 6 ans, sur leur lieu de vie. Les animateurs mettent à disposition des jeux, favorisent l'accueil des nouveaux arrivants et accompagnent les enfants. Les quartiers choisis sont le lavoir et les Chauffeaux qui comportent de grands espaces propices aux jeux de raquettes, échasses, frisbee, billes mais également adaptés à la lecture aux jeux de société et toutes sortes d'activités extérieures. Les premiers bilans sont très positifs. Les animations se mettent en place avec la commune de Sepmes. Rendez-vous à partir du 24 octobre pour les prochaines animations, si la météo le permet.

ECOLE PRIMAIRE VOLTAIRE

## Vole... Terre !

C'est avec **son joli spectacle et sa kermesse** que l'école Voltaire ponctue l'année 2010/2011 riche en grands moments et projets :

- Les rencontres annuelles comme la chorale et le marché de Noël se sont déroulées dans la convivialité et ont rassemblé parfois plus de 450 personnes.
- Le projet « Ecoles Fleuries » (OCCE) a permis d'aménager la cour avec des jardinières, une colline flambant neuve et une cabane en osier vivant.
- Les classes de CM1/CM2 et CM2 sont parties en classe découverte « nature et sport » en Corrèze durant une semaine. Que de souvenirs...
- Les classes de CP, CP/CE1 et la CLIS, à l'initiative de l'Ecole municipale de musique ont participé, aux

côtés des classes de l'école Le Couvent et de Villeperdue, à « L'école hantée », véritable comédie musicale.

- L'école a participé à la Semaine du développement durable lors d'une course d'orientation au cœur de la commune sur le thème « Se déplacer autrement », en partenariat avec les écoles Charles Perrault et Le Couvent.
- Des USEPIADES ont été l'occasion pour les élèves de réaliser de véritables performances physiques tout en passant une journée conviviale.
- Et puis beaucoup d'autres projets ont été mis en place : les CE2 ont passé avec succès le permis piéton, plusieurs classes ont participé aux projections « Ecoles et Cinéma », les CM1 et CM2 sont allés à la piscine pour passer un test de

natation... et pour ne pas en oublier, nous vous invitons à visiter notre site Internet (<http://ec-voltaire-sainte-maure-de-touraine.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>).

Merci aux parents d'élèves et à leurs associations pour leur aide précieuse sans laquelle beaucoup d'activités seraient irréalisables.

A la rentrée, l'école accueillera 225 élèves dans ses 9 classes, ce qui laisse entrevoir pour 2011/2012 de magnifiques projets avec nos chères « têtes blondes » !

Nous comptons sur vous pour l'année à venir... Rendez-vous le 5 septembre dès 8h20 !

Les jours de décharge de Monsieur Boutin, directeur, seront le mardi et le vendredi.

A très bientôt à l'école !

L'équipe



ECOLE LE COUVENT

## Grandir ensemble...une belle aventure...

Le 17 mai dernier, à Descartes a lieu **un grand concert inter-écoles** qui a réuni 260 enfants du cycle 3 (CE2 - CM1 - CM2) de l'Enseignement Catholique du Sud Touraine. Ce beau projet, initié en septembre 2010, visait à faire apprendre aux enfants douze chants sur le thème « Grandir ». Puis les enfants se sont retrouvés pour une journée de rencontre et de répétition générale.

Enfin, les parents des cinq écoles concernées, dont l'école Le Couvent, ont assisté à un concert de qualité, coloré, dynamique et très émouvant. Les enfants étaient accompagnés d'un orchestre composé d'enseignants musiciens et des intervenants en musique des écoles. Cette belle soirée restera longtemps dans les mémoires, comme l'aboutissement d'une aventure humaine, artistique et pastorale.

Ce concert, entre autre, marque le départ de Régis Hesloin, chef d'établissement de l'école Le Couvent qui, après six années au service des élèves et des familles de l'école, est appelé à une nouvelle mission. Il part diriger un établissement scolaire de Tours.

La rentrée des classes de l'école, alors dirigée par Madame Roblin, aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre à 8h45.

Inscriptions au 02 47 65 41 59.



ECOLE MATERNELLE C. PERRAULT

## Une fête tout en couleurs



Ecole Maternelle Charles Perrault  
2, rue du 8 mai 1945  
02 47 65 65 74

L'équipe remercie tous les parents d'être toujours aussi fidèles au rendez-vous annuel du **spectacle de juin** en partenariat avec Magali Marcel, notre intervenante musicale.

L'année scolaire 2010/11 a été riche en événements, en particulier au cours du troisième trimestre :

- Les grandes sections, très enthousiastes, ont

participé à la sortie dans le cadre de la semaine du développement durable. Elles ont également découvert le Muséum d'histoire naturelle de Tours.

• Les petits et les moyens ont vécu une animation sur les couleurs végétales grâce à l'intervention d'une plasticienne.

• N'oublions pas le pique-nique qui a eu lieu dans la propriété de Monsieur Chebassier le dernier jour.

Rentrée des classes : lundi 5 septembre à 8h20.

COLLEGE CELESTIN FREINET

## Reprise d'une tradition : les portes ouvertes



Mardi 23 juin de 17h30 à 20h, un public très nombreux composé de parents et de futurs parents d'élèves, d'anciens élèves et de partenaires de l'établissement se pressait autour des différentes expositions et animations de cette première reprise des portes ouvertes.

Les visiteurs ont pu se rendre compte du travail pédagogique et éducatif accompli par les équipes comme les ateliers sciences et nature où ils étaient invités à participer à différentes observations et activités ludiques. Ils ont pu aussi apprécier le travail de l'atelier théâtre au travers d'une pièce montée et jouée par les élèves. Ils ont également assisté à une représentation donnée par les élèves de

la 3<sup>ème</sup> Koltès dans le théâtre de verdure ainsi qu'une **simulation d'un combat de gladiateurs** par les mêmes élèves en compagnie de quatre professeurs.

Les visiteurs pouvaient également se rendre dans une salle d'anglais pour la présentation des carnets de voyage à Londres des élèves de 4<sup>ème</sup> et voir au passage l'exposition du club Mali. Pour terminer, le public était invité à déguster des spécialités culinaires de l'époque romaine concoctées par les élèves latinistes.

La soirée s'est terminée par un moment de convivialité permettant aux parents et aux personnels de l'établissement d'échanger et de se dire, devant ce succès : « à l'année prochaine ! ».

## A la rentrée, c'est la Fête du sport !

Comme tous les ans à la rentrée, le Comité de promotion du sport, organise la « Fête du sport », samedi 10 et dimanche 11 septembre.

Cette fête marque la reprise d'une nouvelle saison pour la majorité des clubs sportifs de Sainte-Maure.

La formule d'un regroupement des activités sera reconduite, le pôle sportif route du Louroux (gymnase - dojo - aires couvertes - terrain du château d'eau - salle de musculation) permet aux visiteurs de circuler sur un espace limité pour découvrir un maximum de sports.

Au programme :

- Samedi matin : le badminton et le tennis de table ouvrent les festivités

à partir de 10h au gymnase.

- Samedi après-midi : le volley-ball, le handball, le tir à l'arc, l'athlétisme, le basket-ball, le tennis, le baby-gym et la musculation proposent, à tour de rôle, à tous les volontaires, de participer, de se renseigner, et éventuellement d'adhérer.

- Samedi 16h30 - 17h : un goûter est prévu. Une petite récompense surprise est annoncée pour les enfants !

- Samedi 18h : randonnée pédestre ouverte à tous et gratuite. Départ de l'Espace Theuriet.

- Dimanche 9h : seconde randonnée pédestre ouverte à tous et gratuite. Départ de l'Espace Theuriet.

- Dimanche matin : sortie cyclo (sous réserve).

- Dimanche après-midi : course cycliste « Grand prix des commerçants »

Avec l'aide d'une subvention municipale, le Comité de promotion du sport mène une action « durable » pour le maintien et le développement du sport à Sainte-Maure.

Les clubs sportifs de la ville regroupent environ 1 000 adhérents de Sainte-Maure, de la communauté de communes et d'autres points du territoire ; ils ont besoin de soutien et d'encouragement.

Le coordinateur

## Des titres pour les Archers de la Manse !



De fiers médaillés...

La saison 2010/2011 s'est terminée avec des résultats très satisfaisants : 48 archers, une entente des plus conviviales et une excellente participation des moins de 18 ans.

Les archers ont obtenu 6 titres en départemental extérieur, 3 titres en

régional extérieur et 5 archers ont été sélectionnés pour le national extérieur qui a eu lieu à Cambrai dans le Nord.

Deux titres de champion de France ont été remportés par Sylvain Herbert (tir en salle hiver et tir extérieur été)

en catégorie 17/18 ans.

Les Archers de la Manse vous donnent rendez-vous à partir du 3 septembre 2011. Pour tout renseignement vous pouvez contacter le président, John Muray, au 02 47 34 93 15.

## Les 33<sup>èmes</sup> foulées de Sainte-Maure



Les mini-foulées

Dimanche 4 septembre se dérouleront les 33<sup>èmes</sup> foulées de Sainte-Maure.

Le SMAC (Sainte-Maure Athletic Club) et toute son équipe de bénévoles, soutenus par de nombreux partenaires locaux, se mobilisent pour la réussite de cette manifestation de course à pied, bien reconnue dans le département.

Le semi-marathon s'effectue en une seule boucle, avec un passage à Sainte-Catherine de Fierbois.

Les 10 km s'inscrivent dans le Challenge Sud Touraine, avec les 10 km de Richelieu et les 11 km des Foulées de Parçay-sur-Vienne.

**Nouveau cette année !**

Le challenge « Entreprises du canton de Sainte-Maure » se déroule sur le 5 km.

Les enfants ne sont pas oubliés avec 2 courses proposées : 490 m et 980 m.

Programme :

- 9h20 : 5 km et 10 km
- 9h30 : semi-marathon
- 12h00 : baby-foulées de 490 m
- 12h15 : mini-foulées de 980 m

Départs et arrivées : place du Maréchal Leclerc

Bulletins d'inscription à retirer chez vos commerçants, à la mairie ou à télécharger sur notre site Internet : [smac.voila.net](http://smac.voila.net)

Possibilité également de s'inscrire et de retirer les dossards :

- le samedi 3 septembre à la galerie marchande d'Intermarché, de 14h30 à 17h30
- le jour de la course à la salle des fêtes de Sainte-Maure de Touraine

## Let's dance country club

Les séances ont lieu à Sainte-Maure :

- niveau débutant le jeudi à 20h30 à l'espace Theuriet

- niveau novice (2<sup>ème</sup> année) le mardi à 21h à la salle Anne de Rohan

- niveau intermédiaire/avancé (3<sup>ème</sup> année et +) le mardi à 20h à la salle Anne de Rohan.

### Inscriptions

Le mardi 6 et le jeudi 8 septembre.

Deux séances de découverte gratuites !

### Adhésion

110 € (paiement en 3 fois accepté).

Les séances ont lieu sans interruption de septembre au 13 juillet, sauf entre Noël et le 1<sup>er</sup> janvier et les 1<sup>er</sup> et 8 mai.

### Nouveau !

Ouverture d'un cours de danse country-western à Pouzay le vendredi de 19h30 à 20h30.

Première séance le vendredi 9 septembre, séance de découverte gratuite.

Nous vous donnons rendez-vous samedi 29 octobre pour notre bal concert country à 20h à la salle des fêtes. Entrée : 10 €, sur réservation.



Pierre Lorry

Ambiance assurée par l'orchestre Pierre Lorry

### Plus d'informations

- site internet du club : <http://letsdancecountryclub.e-monsite.com/>
- auprès de Danièle, l'animatrice, au 06 80 89 38 29 ou au 02 47 72 00 70.

### PHILATELIE

Le dimanche 9 octobre, les membres de l'association philatélique de Sainte-Maure seront heureux de vous recevoir à leur 3<sup>ème</sup> bourse aux timbres, cartes postales, monnaies, vieux papiers qui aura lieu dans la salle des fêtes de 9h à 18h, entrée gratuite (exposition de commerçants et de particuliers).

Nous vous rappelons que notre réunion mensuelle d'échanges se tient à l'Espace Theuriet, le premier dimanche de chaque mois (sauf août et septembre).

### FETE DE LA S<sup>T</sup> MICHEL

Les Trois Quartiers - Saint Michel, association de quartier regroupant :

- les places du Maréchal Leclerc et Saint-Michel,
- les Sources,
- la Jugeraie
- les rues Saint-Michel, du Sabot Rouge, du Château Gaillard, du Général de Gaulle

organisent la fête de la S<sup>t</sup>-Michel le samedi 24 septembre, sur la place S<sup>t</sup>-Michel.

Au programme :

- A 15h : randonnée d'environ 12 km avec ravitaillement et pot de l'amitié à l'arrivée. Inscription 1,50 €.

- Pour terminer l'après-midi : dîner dans les nefes des halles (inscription au préalable).

Pour tout renseignement et réservation des places pour le dîner, vous pouvez vous adresser aux membres du bureau : Fernand Baron (président) 02 47 65 67 75, Dominique Chandonnay (trésorier), Yolaine Coutault, (secrétaire).

### QUARTIER DE LA CHAPELLE

A la lecture de ces quelques lignes, notre repas champêtre du 3 juillet 2011 sera à classer dans nos souvenirs, mais nous vous donnons rendez-vous le premier dimanche de juillet 2012.

Notre quartier participera à la Journée du Patrimoine du 18 septembre prochain, avec l'ouverture de la chapelle des Vierges de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Nous vous attendons pour la 3<sup>ème</sup> édition de notre videgrenier, le dimanche 25 mars 2012.

Les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous rejoindre, si vous êtes résidents des rues autour de la chapelle des Vierges.

## Une saison bien remplie pour Arciachoœur

Au cours de l'année 2010/11, la chorale d'adultes de l'école municipale de musique s'est produite lors de la Sainte-Cécile, au marché de Noël de Sainte-Catherine de Fierbois, près de Cognac dans le cadre de Rétina, lors du conte musical « La maison hantée », au cours de la messe de commémoration du 8 mai 1945 et lors de la fête de l'EMM. Mais le point fort de l'année a été le concert de printemps, auquel Arciachoœur avait invité la chorale « A tout cœur » de Poitiers. 2011 a aussi été marquée par la création par l'EMM d'ateliers de technique vocale (accessible à tous) et d'un petit chœur (sur audition). Le travail effectué dans les ateliers permet de prendre conscience de sa voix, de jouer sur son placement, sur les sons que l'on désire produire ; les exercices sont illustrés par des chants polyphoniques qui induisent aussi une recherche sur l'écoute. Au sein du petit chœur, l'objectif est plus pointu que dans une chorale, chaque choriste chante une

voix, il ne peut compter que sur lui-même et sa concentration. C'est un apprentissage exigeant mais passionnant.

Si tous les concerts de la saison à venir ne sont pas encore finalisés, des dates sont à retenir :

- assemblée générale : mercredi 7 septembre à 20h30. Inscriptions sur place ou en cours d'année.
- Chaque mercredi : répétitions. Elles reprendront le 14 septembre, entre 16h30 et 19h30 pour les ateliers de technique vocale et le petit chœur et de 20h à 22h pour la chorale.
- 10 et 11 décembre : stage de chant grégorien proposé par la communauté de communes.
- 13 mai 2012 : concert de printemps, à l'église.

Renseignements : Catherine Terrassin, présidente d'Arciachoœur : 06 87 39 87 30.

## Danses et Ryhtmes de Sainte-Maure



## Sport cycliste

La saison des compétitions sur route de mars à septembre a amené son lot de victoires, tandis que les frères Vanlitsenburg (Alexis, Julien, Maxime) et Aymeric Marquet se sont illustrés au cours de la saison de cyclo-cross, de septembre à janvier.

Alexis : 1<sup>er</sup> au Championnat Départemental Junior, 8 victoires

Julien : 3 victoires

Maxime : 1 victoire

Aymeric : 4 victoires

Sur route, à ce jour :

Alexis : 6 victoires

Maxime : 3 victoires

Aymeric : 2 victoires

Merci à ces coureurs qui portent haut les couleurs du club. Merci aussi à nos sponsors, aux généreux donateurs (commerçants et

artisans), aux employés communaux lors des courses à Sainte-Maure, ainsi qu'à la municipalité pour sa présence soutenue sur les lieux de nos manifestations. Une mention particulière aux bénévoles qui assurent la sécurité sur les circuits et aux membres du bureau qui participent activement aux diverses organisations.

Venez les voir concourir à Sainte-Maure :

- le 11 septembre 2011
- 23 octobre 2011 : cyclo-cross
- 13 novembre 2011 : randonnée VTT

Toutes les personnes intéressées par ce sport et désireuses de faire de la compétition sont les bienvenues ; les vêtements aux couleurs du club sont fournis gratuitement.

Vous pourrez pratiquer le cyclisme :

- en compétition (jeunes et seniors)
- en cyclisme de loisirs (sorties en groupe)

Au sein du SCSM, la pratique du vélo se fait en toute liberté et selon son niveau, moyennant le paiement de la licence FFC, à laquelle le club est affilié.

Entraînements d'hiver tous les dimanches matins du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars.



Le Président, Joël GUITTON  
scsm@wanadoo.fr

Depuis 13 ans, plus de 300 personnes ont successivement pratiqué la danse de salon dans notre club. Aujourd'hui des dizaines de danseurs continuent à se défouler chaque semaine sur des pas de rock, cha-cha-cha, tango, paso, valse...

Au-delà du sérieux des cours dispensés par un professeur diplômé, la convivialité et la bonne humeur sont de mise.

Venez nous rejoindre dès la rentrée. Tout le monde est accepté quelque soit son âge ou son niveau de connaissances. Les inscriptions individuelles sont acceptées.

Pour une cotisation raisonnable, quatre niveaux de cours sont dispensés chaque mercredi, de septembre à juin :

- Débutants : de 19h15 à 20h15
- Initiés : de 20h15 à 21h15
- Confirmés : de 21h15 à 22 h15
- Perfectionnement : de 22h15 à 23h

L'ouverture de la nouvelle saison aura lieu le mercredi 14 septembre 2011, salle Ida-de-l'Aigle à Noyant-de-Touraine.

La cotisation annuelle est de 140 euros fractionnable en 3 fois, pour environ 38 cours.

Les 2 premières séances d'observation sont gratuites.

Pour tous renseignements : 02 47 65 43 72

## Le Judo Club

Quelques événements marquants : Guillaume Jamois a brillamment obtenu sa ceinture noire et se place sur le podium départemental en senior avec Laurent Dumon.

Une belle performance de nos féminines en catégorie benjamines qui accèdent au podium en région.

Le challenge du samouraï qui récompense les meilleurs résultats sur la saison est décerné à Noline Chanca, tandis que Thalía Moreau est deuxième.

Les manifestations de la saison 2010/11 :

- le 27 mars 2011, l'interclubs de Sainte-Maure a réuni 20 clubs au gymnase.
- le 5 juin 2011, le stage de jujitsu du week-end de la foire aux fromages (ouvert aux clubs du département) a réuni 48 judokas sous la direction de Laurent Rabillon.
- les coupes du club ont eu lieu le 18 juin 2011.

Le Judo Club de Sainte-Maure est prêt à accueillir de nouveaux pratiquants ; chacun peut trouver, dans une ou plusieurs des disciplines proposées, un moyen de s'épanouir :

- Le judo pour les plus jeunes et les compétiteurs.

- Le taïso est réservé aux adolescents et aux adultes : c'est une préparation du corps aux exercices physiques et respiratoires.

- Le jujitsu, à partir de 15 ans, pour apprendre la self-défense.

Le Judo Club de Sainte-Maure propose des cours de judo, jujitsu et taïso toutes les semaines au dojo « Jean Mergnac ».

Les horaires :

- Judo : mercredi de 16h à 19h15, samedi de 15h15 à 18h30
- Taïso : vendredi de 18h15 à 19h15,

- Jujitsu : vendredi de 19h15 à 20h30.

Les inscriptions se dérouleront le samedi 10 septembre de 16h à 18h au dojo.



## Les Chemins buissonniers

Septembre est un moment important pour le club des randonneurs : c'est une étape essentielle avec la reprise des activités mais aussi le mois le plus chargé au niveau des coopérations avec d'autres associations et avec la municipalité.

Nos rendez-vous :

- Samedi 3 et dimanche 4 septembre une cinquantaine d'adhérents participera à un week-end rando, autour du lac d'Eguzon, avec hébergement à la base départementale de plein-air.
- Samedi 10 et dimanche 11 septembre, deux randonnées gratuites, ouvertes à tous, sont inscrites au programme de la Fête du sport (lire p. 12) : départ de l'Espace Theuriet, le samedi à 18h, le dimanche à 9h. Au retour, un verre de l'amitié sera offert.

• Dimanche 18 septembre, randonnée de la Journée européenne du patrimoine. Départ du site des « Passerelles » (les 4 routes) avec 2 parcours possibles : 8 ou 12 km. Verre de l'amitié au retour. Rando gratuite et ouverte à tous.

• A Saint-Epain, le dimanche 25 septembre, le club guidera la rando « Virade de l'Espoir » au profit de la lutte contre la mucoviscidose. Rendez-vous vers 8h45 pour un départ à 9h15.

• Dimanche 4 décembre, une rando au profit du Téléthon sera proposée, comme tous les ans. Lieu de rendez-vous et horaires précisés ultérieurement.

• Le 15 janvier 2012, retrouvons-nous à la salle des fêtes vers 14h pour la rando de la galette. Inscription conseillée, précisions fournies début janvier.

Les « Chemins Buissonniers »



Une halte bien méritée à la Pierre Percée

ne se contentent pas de marcher, ils essaient de proposer des manifestations ouvertes à tous, le plus souvent à but humanitaire ou en liaison avec les opérations

initiées par la municipalité : semaine du développement durable, journée européenne du patrimoine...

Les adhérents sont tous licenciés

à la Fédération Française de Randonnées, licence renouvelable chaque année.

Contact : Christian Bodin  
02 47 65 69 50

## Le Foyer des Jeunes

L'année 2010/2011 s'est terminée avec les spectacles de la section « Impros », des sections théâtre jeunes et ados, de la danse classique, du modern jazz et de la danse moderne. Les activités sont reconduites :

### Espace Trianon, salle de danse

- Danse classique (Sophie Faggio)
- Danse moderne (Valérie Déès)
- Modern jazz (Annie Jagu)

### Espace Trianon, salle Patrice Leconte

- Cinéma (Claudie Barillet)
- Reprise des séances : vendredi 2 septembre

### Espace Trianon, salle Ravel

- Théâtre ados (Laurent Thoby)
- Théâtre jeunes (Laetitia Dubart et Virginie Caillault)
- Théâtre adultes (Géraud Thomas)

Pour la section « Impros » créée en 2010 et animée par Antoine Miglioretti, formateur et comédien du Théâtre de l'Ante et de la Ligue d'Impro de Touraine, des précisions seront données ultérieurement.

### Espace Theuriet

- Atelier Poterie (Christian Bodin et Danielle Marquilly)
- Chiffres et lettres (Noël Brunet)

### Dojo Jean Mergnac

- Gym adultes (Edith Moreno et Dany Chantreau)
- Baby-gym (Dany Chantreau, Véronique Dalonneau, Edith Moreno)

Une démonstration de baby-gym et des pré-inscriptions auront lieu le samedi 10 septembre de 15h à 16h au dojo, dans le cadre de la Fête du sport.

Contact et renseignements :

Dany Chantreau :

02 47 65 64 24

Edith Moreno :

02 47 65 68 08

## Handball

Cette saison sera un peu particulière car le club fêtera ses 20 ans en 2012. En plus des championnats habituels, plusieurs temps forts ponctueront cette année avec la réception d'un grand plateau pour les petits loups, des rencontres rassemblant les anciens du club et, cerise sur le gâteau, pour les adhérents, une « rencontre » avec les « experts » de l'équipe de France championne du Monde, d'Europe et Olympique. Une superbe année en perspective !!!

### Horaires des entraînements, le mercredi :

- Petits loups (- 10 ans) : 16h30/17h30
- -12 et - 14 ans : 17h/18h30
- -16 ans : 18h30/20h
- Seniors et loisirs : 20h/22 h
- Perfectionnement (le jeudi) : 17h/18 h

Contacts :

Gwénaëlle Saury, présidente :  
06 50 28 85 73 tgycl@orange.fr  
Sonia Cathala, secrétaire  
06 78 33 52 86  
sonia.cathala@hotmail.fr

L'association Classe de découverte et l'association de parents d'élèves Trait d'union s'associent pour proposer le dimanche 30 octobre, une grande braderie de vêtements et de jouets, dans le centre-ville.

## Tennis Club : en route pour la saison 2012 !

Les inscriptions pour l'école de tennis et les entraînements seront prises au club-house :

- le vendredi 9 septembre de 18h à 19h30
- le samedi 10 septembre de 10h à 12h et de 14h à 16h. Se munir

d'un certificat médical.

Les coupons sport, passeport loisirs jeunes et chèques vacances sont acceptés par le club.

**Assemblée générale :** vendredi 21 octobre à 19h au club-house

### Prix des licences + adhésion au club

- Enfant < 18 ans : 34 €
- Étudiant : 50 €
- Adulte : 65 €
- Couple : 95 €

A partir de 4 membres de la

même famille (parents / enfants) une licence enfant est offerte !

### Prix des cours

- Enfant <18 ans : 32 € le trimestre ou 80 € l'année.
- Adulte : 42 € le trimestre

**Début des cours :** lundi 3 octobre.

**Championnats :** 3 équipes Dames et 5 équipes Hommes ont été engagées en championnat de printemps 2011 :

- l'équipe 1 Dames termine 1<sup>ère</sup> de sa poule et monte pour la première fois dans l'histoire du club en pré-régionale,
  - l'équipe 1 Hommes se maintient pour la 16<sup>ème</sup> année consécutive en régionale 3 en terminant 2<sup>ème</sup> de la poule devant TC Chapellois (45), Saint-Amand (18), Châteaudun (28) et Nogent-le-Roi (28).
- Les 4 autres équipes se maintiennent aussi.

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet : [www.club2.fft.fr/tc-sainte-maure](http://www.club2.fft.fr/tc-sainte-maure) ou par courriel : [tc.sainte-maure@fft.fr](mailto:tc.sainte-maure@fft.fr)



## Botanique et mycologie



*Gymnadenia odoratissima*



*Gymnadenia conopsea*

Le 21 mai 2011, nous nous retrouvions une vingtaine de personnes à la découverte des orchidées de La Forge, en limite de Chaumussay. Marc Fleury, notre guide, nous a montré les subtiles différences entre les deux espèces de Gymnadène :

- *Gymnadenia odoratissima* ou Gymnadène odorante généralement assez frêle sur les stations sèches présente le plus souvent un labelle à trois lobes, parfois peu marqués, dont le médian est nettement décalé vers le bas et deux sépales latéraux bien perpendiculaires à l'axe de ce lobe central. Son odeur est très forte et agréable. Certains d'entre

nous y retrouvent l'œillet, le narcisse des poètes, la vanille... L'éperon est assez gros et droit ; sa longueur ne dépasse pas celle de l'ovaire.

- *Gymnadenia conopsea* ou Gymnadène moustique est souvent d'un port plus grand et plus fort sur nos pelouses sèches. Son éperon incurvé est très long. Les trois lobes du labelle sont bien alignés. Les sépales latéraux sont souvent relevés, parfois rabattus. L'odeur moins violente peut être cependant très agréable.

L'année prochaine, vous pourrez vous joindre à nous, vous saurez reconnaître ces deux orchidées qui se ressemblent beaucoup.

## ASSAD : un service de proximité

ASSAD  
43 place du Maréchal Leclerc  
37800 Sainte-Maure de Touraine  
Tel : 02 47 65 61 89  
assad.stemaure@wanadoo.fr

Depuis sa création et dans une recherche de qualité constante de ses prestations, l'ASSAD Sainte-Maure s'inscrit dans une coopération étroite avec les acteurs du maintien à domicile présents sur le territoire. Pour ce faire, l'ASSAD participe aux réunions de la coordination gérontologique et est en contact régulier avec ces acteurs : l'hôpital local (le SSIAD, le service de portage de repas, le service médecine...), les cabinets infirmiers, le centre de soins, les fournisseurs de matériel

paramédical, les services de téléalarme, les médecins, les services sociaux (des partenaires financiers, des hôpitaux, du Territoire de Vie Sociale), l'HAD... Par ailleurs, dans un souci commun de protection des personnes fragiles, un rapprochement s'effectue avec les CCAS des communes desservies par nos services lors d'événements particuliers (canicule, neige...).

Ce travail de partenariat développe ainsi la complémentarité et la cohérence de nos actions au profit des personnes vulnérables en attente d'un service de qualité pour qu'elles bénéficient des aides essentielles pour un maintien à domicile optimal. Il nous permet alors d'inscrire notre action dans la proximité.

## Halte Emmaüs

Située rue de la Basse-Cour et du Poulailler, cette halte permet aux routards, aux SDF et autres « cassés de la vie » de se poser, se nourrir, se doucher, laver leur linge et éventuellement, d'échanger avec les « accueillants ». Les personnes accueillies peuvent rester deux nuitées maximum de façon à permettre à d'autres d'y faire halte : c'est le principe du partage qui est appliqué. Il arrive que la halte héberge des pèlerins qui versent, alors, une somme symbolique.

La municipalité met le local à disposition et l'assure.

La communauté Emmaüs Touraine, basée à Esvres finance les dépenses en eau et électricité.

Chaque mois, l'antenne de la Croix Rouge de Sainte-Maure, prépare un colis alimentaire et souvent, selon la demande, offre des vêtements, voire des

couvertures.

C'est par le canal de la mairie ou de la communauté des sœurs que l'équipe des accueillants est prévenue d'une arrivée.

Selon le règlement intérieur, chaque personne accueillie est tenue d'observer un délai de deux mois avant de se représenter au local.

Actuellement ce sont Noël Brunet et Dany Chantreau, Jean et Monique Fouquet, Yvette Goubeau, Josette Courtois et Christian Orsi, Gérard Dutilleux, Marcel et Monique Piolot, Noëlle et Jean-Pierre Leblanc qui assurent les entrées selon un calendrier établi collectivement.

Viviane Mauvenu est la trésorière et Dany Chantreau la responsable.

Si vous voulez des informations supplémentaires pour mieux connaître notre fonctionnement, contactez nous au 02 47 65 64 24 ou au 02 47 65 51 41.

## Familles rurales / Pirouette

Début septembre, c'est aussi la rentrée pour le lieu d'accueil collectif petite enfance « Pirouette », qui propose un service multi-accueil (accueil régulier et occasionnel) pour tous les enfants âgés de 3 mois à 6 ans tout au long de l'année, dans ses locaux situés rue du 11 Novembre.

L'équipe de Pirouette est composée de professionnels de la petite enfance qui accompagnent les jeunes enfants pour leur permettre de découvrir tout en douceur la vie en collectivité.

Cet accompagnement se fait dans le respect des rythmes de chaque enfant, par des activités d'éveil variées et une ouverture sur un « monde » différent du milieu familial. Pirouette est un espace adapté aux tout-petits et un lieu d'éveil et de socialisation (apprentissage des règles de vie en collectivité, préparation à la scolarisation). Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant et ont donc une place fondamentale dans la vie de la structure qui fonctionne

grâce à des bénévoles qui se retrouvent au sein d'un conseil d'administration.

Pirouette organise également depuis plusieurs années un salon d'œuvre enfantines « Gribouill'ART » où les créations artistiques des enfants (peintures, sculptures, collages, dessins) réalisées au cours de l'année sont exposées au public.

Petit rappel : la structure est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

Tél : 02 47 65 64 97 - Adresse courriel : pirouette.stemaure@gmail.com



Le salon Gribouill'art

## L'ASEPT

L'Association Services Emplois Pour Tous est une association intermédiaire, loi 1901, conventionnée par le préfet au titre de l'IAE et reconnue d'intérêt communautaire par la CCSMT depuis 2006.

### Vocation

- La mise en situation de travail rémunéré de personnes en recherche d'emploi auprès de particuliers, entreprises,

associations, collectivités

- L'accueil, l'écoute, l'orientation des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles

- Le suivi et l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans toutes leurs démarches socio-professionnelles, dans le but de favoriser un retour à l'emploi durable

### Fonctionnement

Vous avez besoin de

personnel pour votre ménage courant, l'entretien de locaux, le jardinage, le bricolage, un surcroît d'activité, le remplacement de votre personnel... ? Un simple appel suffit !!

**Souplesse administrative**  
L'A.S.E.P.T., en sa qualité d'employeur, assure toutes les formalités administratives.

**Avantages économiques**  
Dans le cadre des emplois familiaux, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts de 50 %.

En contactant l'A.S.E.P.T., vous effectuez un geste citoyen, en permettant à un demandeur d'emploi de retrouver une activité rémunérée, une dignité, des droits et des liens sociaux. N'hésitez pas à nous contacter !

A.S.E.P.T.  
rue du 11 novembre  
Tél : 02 47 65 67 50  
Fax : 02 47 65 54 30  
asept@laposte.net  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h



L'ASEPT forme ses salariés :  
Richard Oger (jardinage)  
et Anne-Marie Braley (ménage, repassage)

### Lire et dire

L'association Lire et Dire reconnue comme organisme de formation, intervient sur 7 cantons depuis 1987.

Le mois dernier, l'ensemble des salariés a été licencié. Malgré le soutien actif du Conseil général, des communautés de communes, de la CAF et de plusieurs fondations, les salaires ne pouvaient plus être versés. Les nouvelles conditions de financement de la Direction du Travail (DiRECCTE) ne permettent pas de valoriser les heures de formations effectuées.

Cependant, le conseil d'administration a décidé de continuer à accueillir le public et les formations

se poursuivent grâce à l'implication des bénévoles à qui les salariés ont « passé le relais » afin que la transition ne soit pas trop rude pour les apprenants. Lire et dire peut compter sur son réseau de bénévoles. « *Notre but n'est pas que l'association en elle-même existe, c'est d'apporter une solution aux personnes en situation d'illettrisme. Pour les savoirs de base, les formations de niveaux un et deux, il n'y a que Lire et dire dans l'arrondissement.* »

Permanence : lundi, jeudi 14h/16h. 02 47 93 42 31  
place Tenkodogo  
37500 Chinon  
lireetdire2@wanadoo.fr  
www.lireetdire.blogspot.com

### Un nouveau club est né

Après deux années d'entente, les clubs de football de Sainte-Maure et de Maillé ont fusionné et se sont donnés les moyens de redonner un second souffle footballistique sur le canton.

Le 1<sup>er</sup> juin 2011, lors de l'assemblée constitutive, une nouvelle équipe de 27 dirigeants et un nouveau bureau ont été élus :

• Co-présidents : Joël Besnault et Jean-François Dodin  
• Secrétaires : Hélène Baron et Jessica Gervais

• Trésoriers: Emmanuel Albert et Karen Silly  
Cette réunion nous a également permis de rejoindre le groupement APFSM (Association Promotion Football Sainte-Maurien) pour développer notre école de football. Si votre enfant, né après 2006, est intéressé par le football, vous pouvez prendre contact avec :  
• Joël Besnault : 06 64 73 59 84  
• Jean-François Dodin : 06 63 34 39 51.  
Merci de vos encouragements pour ce nouveau challenge.

Le bureau du FCS2M

### • Mairie

Place du Maréchal Leclerc  
37800 Sainte-Maure de Touraine  
• Téléphone : 02 47 65 40 12 • Fax : 02 47 65 65 76  
• E-mail : accueil@sainte-maure-de-touraine.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h30  
Vendredi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h  
Samedi : 9h / 12h

### • Les élus

Les élus reçoivent sur rendez-vous et assurent en mairie les permanences suivantes :

#### Christian Barillet

Maire de Sainte-Maure de Touraine  
Vendredi 10h/12h - samedi 10h/12h

#### Olivier Drouin

Judi 9h/12h - 14h/17h  
Sport, patrimoine communal, voirie

#### Philippe Terrassin

Vendredi, sur rendez-vous uniquement  
Urbanisme, projets d'aménagement, tourisme, communication

#### Simone Martin

Sur rendez-vous uniquement  
Action sociale

#### Claude Raboin

Vendredi 10h/12h  
Environnement, agriculture et espace rural

#### Philippe Galland

Sur rendez-vous uniquement 06 23 69 21 74  
Culture, associations

#### Anne Denis

Sur rendez-vous uniquement  
Développement durable

#### Monique Piolot

Sur rendez-vous uniquement 06 79 39 30 81  
Enfance, jeunesse et éducation

### Une figure du monde associatif disparaît

Jacques Bourgognon, « **Jacquot** », a toujours été un travailleur acharné, tant dans l'entreprise de



maçonnerie que dans les services qu'il pouvait rendre à des amis ou des associations.

Il savait tenir ses engagements, toujours disponible et efficace ; l'entraide, pour lui, était une seconde nature !

Il a connu l'époque faste du S.C.S.M. football comme dirigeant puis comme président (dans les années 70-80 l'équipe 1<sup>ère</sup> évoluait en promotion de ligue). Il coopérait avec une équipe de copains fidèles et était un accompagnateur assidu des

vétérans.

Après l'époque « foot », Jacquot a continué à œuvrer pour d'autres associations. Il participait tous les ans aux travaux d'entretien de la colo de la Faute-sur-mer.

Pour tous les semi-marathons, il avait la responsabilité souriante d'ouvrir la course.

Cette année 2011, les foulées de septembre devront se passer de lui, mais les bénévoles organisateurs de la manifestation ne l'oublieront pas ! Sa gentillesse, sa faconde, sa disponibilité étaient prodigieuses.

## > Etat civil

### DÉCÈS

#### Mars

Michel BARILLET  
Joseph JOUFFRAULT  
Laurent DESCLOUX  
Camille DEMASSOUGNE  
Martial PERCEVAULT  
Paulette GOUVEAU vve BOST  
Lucette HUGUES vve HÉRY  
Gaston THIBAUT  
Henriette ONDET vve LIRAULT

#### Avril

Jacqueline LAISNÉ  
Louis RAQUIN  
Camille PINAULT  
Gaston MOREAU  
Colette GOND ép. CHEBASSIER  
Pierre COSQUER  
Françoise QUINET  
Julien BOITEAU  
Odette CHEVAYE vve BERNARD  
Aline DOURY ép. SARRAZIN  
Yves RIBÉREAU  
Patrick COURTEILLE  
Jacques TROTIN

#### Mai

Claude PIARD  
Andrée BERNARD vve CLUZAN  
Louise TALLEUX ép. MAGNIEZ  
Marcelle PETIT vve GASTEUIL  
Daniel DESPOUY  
Michel LAMBRON

Paulette BRONDIN vve COLAS  
Emilia BESNIER vve DELHOMMAYE  
Odette TERRASSON ép. MATIAS  
Yvette ROUSSEAU vve EVANGÉLISTA  
Marguerite PÉANT ép. POYANT  
Paulette JOBSON vve BÉMER  
André NOYANT  
Marceau BERNIER

#### Juin

Marinette DEMAY vve PLOUZEAU  
Marie KERHAMON vve JAMES  
Raymonde NOYER vve MARCHENAY  
Hélène ONDET vve PÉTEREAU  
Jacques BOURGOGNON  
Hélène PASQUIER vve LAURIN

#### Juillet

Eric FORT  
Bernard DEPLAIX  
Jeannine TERRASSON ép. PROUTS  
Philippe POWELL  
France MICHELLE vve GODARD  
Georges PESCHER

*Nous adressons nos sincères condoléances aux familles et amis*

## La vie paroissiale

Avec la rentrée des classes, arrivent la reprise de la catéchèse et la période des inscriptions.

Les nouveaux arrivants ainsi que les enfants entrant en CE2 (ou nés en 2003) et participant pour la première année à la catéchèse à Sainte-Maure sont plus spécialement concernés.

Les inscriptions se feront en septembre au presbytère de Sainte-Maure, 8 rue de l'église aux dates et heures suivantes :

- mardi 6 de 16h30 à 18h
- mercredi 7 de 16h30 à 18h
- samedi 10 de 10h30 à 12h
- lundi 12 de 16h30 à 18h

Pour les enfants possédant un livret religieux, merci de bien vouloir l'apporter.

Il n'y a pas de nouvelle inscription à effectuer pour les enfants déjà catéchisés à Sainte-Maure.

Les dates de rentrée de la catéchèse seront communiquées ultérieurement par courrier.

Pour tout renseignement, contacter Sœur Liliane : 02 47 65 56 74.

### NAISSANCES

Anastassia MOUREY : 03/03	Louis DARRENOUGUÉ : 09/06
Gabriel PÉTINE : 07/03	Manon DARRENOUGUÉ : 09/06
Léna DRÉAN : 10/03	Mélina LAVERGNE : 14/06
Kailiana DE SOUSA PAIS : 13/03	Virgil LEGRAND : 18/06
Inès DOUADY : 27/03	Flore-Emma LÉCHEMEAU : 27/06
Mathilde OUVRARD : 30/03	Louis RIVET : 04/07
Emaëlle LOMBINDO : 04/04	Lucas MÉNARD : 09/07
Lucas ROSPART : 09/05	Baptiste PICHARD : 10/07
Arnaud DELORME : 23/05	
David PEREIRA-CASTRO	
DA COSTA : 23/05	

*Toutes nos félicitations aux parents*

### MARIAGES

Jean-Claude BOURG et Brigitte BERDAGUÉ : 04/04  
Eric CATHELIN et Jessica VÉRON : 11/06  
Vincent GUILLUY et Ludivine TEIXEIRA : 11/06  
Mickaël BARRAULT et Lucie REBOURG : 11/06  
Sylvain MORIN et Delphine MARCHAND : 18/06  
Guillaume BLONDEAU et Daphné DALONNEAU : 25/06  
Sylvain CLAVEAU et Katia LEVESQUE : 09/07  
Sébastien COËFFET et Edwige TRAVERS : 16/07  
Sébastien TOUSSAINT et Emilie OULHAJ : 19/07

*Tous nos vœux de bonheur aux époux*

Les personnes ne souhaitant pas voir leur nom ou le nom de leur proche apparaître dans la rubrique « Etat-civil » sont priées de le signaler au moment de l'enregistrement.